



Conseil général

**PROCÈS-VERBAL
PLÉNUM DU CONSEIL GENERAL
DU 05.05.2021 N° 04**

Lieu : Grande Salle, Espace St-Marc, Le Châble
Heure : 19h30

Bureau : M. Julien Vaudan, Président
M. Léonard Fellay, Vice-président
Mme Mélanie Mento, Secrétaire
Mme Emily Vaudan, Membre scrutateur
M. Matthieu Moulin, Membre scrutateur

Secrétaire : Lorraine Piota

ORDRE DU JOUR :

01. Contrôle des présences

02. Approbation / modification de l'ordre du jour

03. Approbation du procès-verbal du Plénum du 24 mars 2021

04. Information – présentation Tourisme

- 01. Verbier Tourisme
- 02. Présentation de l'Espace St-Marc et des infrastructures sportives
- 03. Village du PALP

05. Décision

- 01. Règlement des structures d'accueil Val de Bagnes

06. Information - Présentation

- 01. Postulats – Motion : point de situation
- 02. Covid- 19 : situation du fonds de soutien
- 03. Présentation de l'Etat-major
- 04. Centre sportif – état du dossier de construction

07. Divers

- 01. Demande de la Commission tourisme de réévaluer le projet des Mayens de Bruson et de créer un concept novateur pour un tourisme familial et doux axé sur la région
- 02. Intervention de M. Frédéric Deslarzes
- 03. Remerciements de M. Stéphane Roserens
- 04. Demande d'information sur le système test de péages à Verbier

PROCES VERBAL :

En préambule, l'assemblée est informée de la démission de M. Olivier Bender de son poste de conseiller général. Cela a mis le parti face à deux questions : celle du remplacement de M. Olivier Bender au sein du CG et celle de son remplacement en tant que Président de la Commission « Jeunesse, formation et cohésion sociale ».

Le Conseil général a décidé de maintenir l'équilibre négocié entre les partis en début de législature. Entremont Autrement a donc le plaisir d'annoncer ce soir que Mme Fanny Vaudan a accepté de reprendre le poste de Présidente de la Commission « Jeunesse, formation et cohésion sociale ». Un grand merci à elle pour son engagement.

Par ailleurs, le Conseil général accueille son nouveau membre, pour le parti Entremont Autrement, Mme Tora Löf. Mme Löf est d'origine suédoise et a fait ses écoles normales à Verbier. Revenue s'installer dans la station après ses études universitaires, elle a monté son entreprise axée sur les projets de développement durable. Mme Löf siégera à la Commission « Santé et sécurité publique ». Bienvenue à elle au sein du Conseil général de Val de Bagnes.

01. Contrôle des présences

54 conseillères et conseillers généraux sont présents, 2 sont excusés et 4 sont absents. La liste des présences est jointe au présent protocole.

02. Approbation / modification de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans remarque.

03. Approbation du procès-verbal du Plénum du 24 mars 2021

Le procès-verbal de la séance du 24.03.2021 est approuvé sans aucune remarque.

Il a été porté l'attention du bureau que l'une des décisions prises depuis le début de la législature avait été décomptée à l'unanimité, alors qu'une main s'était levée (abstention/refus). M. Julien Vaudan demande si quelqu'un souhaite apporter une modification. La parole n'est pas demandée. M. Julien Vaudan rappelle à l'assemblée de bien lever haut la main lors des votes et de ne pas hésiter à se manifester si elle n'était pas remarquée.

04. Information – présentation Tourisme

01. Verbier Tourisme

La présentation complète de M. Simon Wiget reste ci-jointe.

Interventions

1. M. Vincent Michelod (CM) remercie M. Wiget pour sa présentation et lui demande des informations supplémentaires concernant le VIP Pass pour les résidents.
 - M. Wiget informe l'assemblée que cette année un VIP Pass sera proposé aux résidents Bagnards (CHF 120.-/adulte et CHF 60.-/enfant), au même titre que la carte Ambassadeur qui est distribuée aux résidences secondaires. L'Office du Tourisme communiquera prochainement à ce sujet.
2. M. Lionel Saillen demande si quelque chose est prévu pour assurer la sécurité sur les pistes VTT (cf les patrouilleurs sur les pistes de ski) ?
 - M. Wiget l'informe que ce n'est pas prévu pour l'instant. Toutefois, l'Office du Tourisme travaille actuellement avec Promobike pour trouver des solutions d'amélioration de la cohabitation entre VTTistes et randonneurs. Il remercie M. Saillen de sa réflexion qui sera intégrée aux discussions en cours.

02. Présentation de l'Espace St-Marc et des infrastructures sportives

La présentation de M. Steve Bregy reste ci-jointe.

Intervention

1. Matthieu Moulin demande ce qu'il en du terrain de foot de Vollèges ?
 - M. Bregy précise que ce point a été traité pas plus tard que le matin même en Commission. Le but est de reprendre l'exploitation du terrain de foot de Vollèges en 2022. Afin de proposer un terrain de qualité, il sera nécessaire de refaire l'aplanie du terrain. Il est très positif de constater que la demande d'utilisation de ce terrain est de plus en plus forte (sociétés locales, FC Bagnes, équipes extérieures).

03. Village du PALP

La présentation de M. Sébastien Olesen reste ci-jointe.

Interventions

1. M. Vincent Michelod relève que les présentations de ce soir sont de grandes qualités car il y a peu de questions. Chaque intervenant est passionné par son domaine et cela permet de porter notre région toujours plus loin. Bravo à tous !

05. Décision

01. Règlement des structures d'accueil Val de Bagnes

Mme Anne-Michèle Lack rappelle que les règlements de la structure d'accueil de Vollèges et celui des trois structures d'accueil de Bagnes étaient différents (tarification, conditions d'accueil, etc.). A la naissance de Val de Bagnes, il était nécessaire de les harmoniser, afin qu'un seul et unique règlement subsiste pour la totalité des quatre structures de Val de Bagnes.

La présentation de Mme Anne-Michèle Lack reste ci-jointe.

Interventions

1. M. Nicolas Egger demande quel est le taux de fréquentation des différentes structures ? Est-on proche de la saturation ou non ?
 - Mme Lack l'informe que cela dépend des structures. Elle ne connaît pas les chiffres exacts de fréquentation de chaque structure, mais ceux-ci peuvent être transmis plus tard au besoin. Certaines structures sont en effet proches de la saturation, alors que d'autres non. C'est aussi pour cela que la Commune a choisi d'établir ces tarifs par abonnement, car cela évitera que les parents réservent trop de plages horaires et qu'ils n'amènent finalement pas les enfants. Ce système permettra donc d'avoir plus de places disponibles.
2. M. Guillaume Amos remarque que le règlement doit entrer en vigueur le 1^{er} août 2021, donc pour les demandes qui sont faites actuellement quel règlement s'applique ?
 - Mme Lack l'informe que la Commune attendait le retour du Conseil général de ce soir sur ce règlement, afin de pouvoir envoyer très rapidement les conditions aux parents qui ont fait des demandes.

Préavis de la Commission « Jeunesse, formation et cohésion sociale »

La Commission s'est réunie le 19 avril en présence des représentants du dicastère, de M. Julien Vaudan et de deux membres de la COGEST. La Commission remercie le dicastère pour le travail de fonds qui a été effectué. Elle est consciente qu'harmoniser les pratiques est nécessaire pour garantir un accueil de qualité dans les structures. Bien que ce nouveau règlement soit plus contraignant, la Commission est convaincue que le but est de favoriser le bien-être des familles.

Lors de la séance du 19 avril, quelques points sur lesquels une attention particulière devra être portée ont été soulevés, et notamment :

- L'importance de disposer d'indicateurs quantitatifs pour justifier des changements.
- Pas négliger des demandes particulières ;
- Stratégie de communication sera indispensable pour éviter les réactions négatives.

La Commission donne un préavis positif à ce nouveau règlement et encourage le reste de l'assemblée à voter favorablement.

Préavis de la COGEST

La COGEST a participé à la séance de la Commission « Jeunesse, formation et cohésion sociale » du 19 avril. Elle a pu poser toutes les questions nécessaires. Le lendemain, elle s'est à nouveau réunie pour se pencher sur les questions tarifaires. La Commission a pu obtenir toutes les réponses à ses questions avec satisfaction.

Elle donne un préavis positif à ce nouveau règlement à l'unanimité de ses membres.

A la question : acceptez-vous le nouveau règlement des structures d'accueil communales pour une entrée en vigueur au 1^{er} août 2021 ?
Ce règlement est accepté à l'unanimité.

06. Information - Présentation

01. Postulats – Motion : point de situation

Aucune nouvelle information n'est à donner ce soir concernant ce point.

02. Covid- 19 : situation du fonds de soutien

M. Christophe Maret présente à l'assemblée la situation des deux fonds ouverts concernant le COVID-19. Sa présentation reste ci-jointe.

Comme promis, les moyens engagés par la Commune seront présentés au Conseil général à chaque plénum.

03. Présentation de l'Etat-major

M. Christophe Maret présente à l'assemblée les dernières personnes qui ont rejoint l'équipe de la gouvernance de la Commune, soit l'Etat-Major :

M. Pierre-Martin Moulin, Secrétaire général
 M. Antoine Schaller, Secrétaire général adjoint
 Mme Sylvie Bétrix, Assistante de direction

L'Etat-Major est directement rattaché au Président. Son rôle est la direction, la coordination et l'exécution des tâches et des mesures ordinaires et extraordinaires pour la gestion de la Commune.

L'Etat-Major participe aux séances du Conseil municipal, du Conseil général et de l'Assemblée Bourgeoisiale. Il veille au respect du principe de gouvernance du Conseil et travaille à son plan de législature. Il assure l'implémentation des décisions du Conseil municipal et collabore avec les Directeurs Opérationnels pour partager les informations sur les dossiers et assurer la communication interne et externe.

Le Secrétaire général est responsable du Conseil municipal, de la gestion et de la conduite de la stratégie communale. Par sa signature conjointe avec celle du Président, il a le pouvoir de représenter la Commune de Val de Bagnes.

Le Secrétaire général adjoint est responsable du Conseil général, de la population, de la gestion de la communication et de la gestion des Directeurs Opérationnels.

L'Etat-Major travaille actuellement sur :

- le plan de législature 2021-2024
- la révision de divers règlement
- la réorganisation des séances des Directeurs Opérationnels
- la mise en place d'un programme e-séance
- la mise en place du site internet
- la mise en place d'un système de communication général
- la révision des processus (ISO)
- etc.

04. Centre sportif – état du dossier de construction

M. Christophe Maret informe l'assemblée que des rencontres auront bientôt lieu avec les opposants au projet. La Commune espère donc que les procédures juridiques en cours aujourd'hui pourront bientôt trouver une issue favorable.

M. Guillaume Colin prend la parole et présente à l'assemblée la situation générale du projet. Une présentation plus détaillée sera faite au Conseil général lors des étapes clés du projet.

Sa présentation reste ci-jointe.

Interventions

1. Mme Fanny Vaudan demande en quoi consiste la troisième partie du projet ?
 - M. Colin l'informe que dans le projet initial était comprise la mise aux normes de l'ancienne patinoire (normes amiante). Après l'incendie, vu qu'une construction à l'identique n'est plus possible, le projet doit être révisé. Dans ce cadre, le conseil municipal souhaite un bâtiment pouvant accueillir des programmes nécessaires à la station de Verbier.
 - Mme Fanny Vaudan comprend donc qu'actuellement le programme de ce bâtiment n'est pas défini et qu'un budget complémentaire devra au besoin être voté.
 - M. Colin lui confirme que c'est exact.

07. Divers

01. Demande de la Commission tourisme de réévaluer le projet des Mayens de Bruson et de créer un concept novateur pour un tourisme familial et doux axé sur la région

La Commission « Culture, tourisme et sport », par M. Pierre-Yves Gay, formule la question suivante :

« Actuellement, la Commune achète les terrains de Téléverbier SA, en échange de quoi cette dernière s'engage à refaire les deux remontées mécaniques de la Pasay et du Grand Tsai. Nous aimerais proposer de réévaluer le projet des Mayens de Bruson et éventuellement de le modifier afin que la région puisse poursuivre son développement en tourisme doux. A notre avis, la région se porte à merveille pour un tourisme familial avec un accent sur la région (ski, ski de fonds, raquettes, nature, cuisine locale, etc.). La Commission propose d'étudier la mise en place d'une structure qui facilitera l'investissement des familles de la région afin d'ouvrir les restaurants, hôtels, gîtes et ceci sans avoir à se retourner vers de gros investisseurs mais en donner des opportunités à des gens de la région de développer une activité en relation avec le tourisme.

M. Christophe Maret précise que ce dossier dépasse le cadre seul du tourisme et touche même au développement général de la Commune. Les enjeux de ce projet sont divers et variés et doivent prendre en considération aussi bien les tendances que les outils et les bases légales à disposition.

Les réflexions sur le développement touristique de la Commune, qui sont menées également avec des acteurs privés, sont en cours de conceptualisation à travers un masterplan. Cette démarche devrait aboutir d'ici à la fin de l'année. Ce masterplan fixera les lignes en matière de développement et de dimensionnement de la station. Il intégrera naturellement l'ensemble du territoire communal et il est certain que le tourisme doux et de l'agritourisme auront toute leur place dans l'offre touristique de la Commune de Val de Bagnes.

Du point de vue territorial, la Commune entamait, en 2019, une démarche d'analyse de son plan d'urbanisation qui n'est pas encore aboutie. Le nouveau Conseil municipal a repris le flambeau. Ce travail touchera à la refonte du plan de zones et au règlement communal des constructions. Toutes les communes valaisannes ont jusqu'en 2026 pour se réorganiser. Le processus déjà bien avancé par la Commune de Val de Bagnes intégrera des ateliers participatifs dans lesquels les citoyens auront un rôle important.

En conclusion, au vu des importants projets de la Commune, il semble essentiel de prendre en considération le positionnement de l'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable.

Une fois ce travail effectué, la vision politique et stratégique de la Commune pour chaque secteur, y compris les Mayens de Bruson, sera plus claire.

02. Intervention de M. Frédéric Deslarzes

M. Frédéric Deslarzes revient vers l'assemblée concernant la situation difficile des restaurateurs. Il pense que donner un retour, dans cette période très difficile, aux restaurants et à tous les acteurs même. M. Deslarzes estime que ces acteurs en difficulté augmentent. L'aide actuelle couvre à peine leurs charges, donc ils ne gagnent rien. Ce n'est pas acceptable pour une Commune qui est très riche. M. Deslarzes souhaite que la Commune puisse aider d'avantage les acteurs de son économie qui permettent aux gens de vivre et à la Commune d'avoir une bonne situation financière. Il remercie l'assemblée de son attention.

M. Christophe Maret rappelle que le fonds de soutien est ouvert aux cas de rigueur. Actuellement, la Commune répond aux gens qui l'interpellent pour des cas particuliers. M. Maret encourage donc les personnes qui ont besoin d'aide à se manifester auprès de la Commune afin que cette dernière puisse traiter leurs demandes.

03. Remerciements de M. Stéphane Roserens

M. Stéphane Roserens, souhaite remercier le Conseil municipal, M. Sacha Martin et la Cogest de s'être investi pour l'installation des racks à vélos.

04. Demande d'information sur le système test de péages à Verbier

M. Baptiste Darbellay souhaite en savoir un peu plus sur le système test de péages qui sera installé à Verbier. Quelle est la position de la Commune à ce sujet ? Ce projet était-il prévu dans le concept global de mobilité communal ?

M. Christophe Maret précise que le Conseil municipal a été interpellé par cet article paru dans la presse. Il souhaite apporter quelques précisions à ce sujet qui fait débat. L'interview de M. Vincent Pellissier sur Rhône FM a mentionné que la station de Verbier était l'une des trois localités (avec Sion et Zermatt) concernées par ce test de péages. L'OFROU a lancé un appel à projet pilote dans le cadre d'une étude.

Il était difficile d'avoir une desserte en transports publics de l'ensemble du territoire qui soit égale entre les zones urbaines et les zones alpines. Le Canton du Valais ne voulait pas se retrouver dans la situation de devoir subir les décisions tarifaires prises dans les zones urbaines (Zürich par exemple) et a donc lancé une étude pour son territoire visant notamment à réduire la surcharge de fréquentation des transports dans les périodes de forte affluence.

Le Canton souhaite développer un modèle de tarification pour les transports qui soit simple, efficace, transparent et accessible pour tous. L'objectif est de favoriser le développement de transports dont la tarification repose sur l'usage tout en garantissant des revenus et le développement des infrastructures, notamment dans un contexte où les revenus ont diminué. Une application mobile serait développée et mise à disposition de tous les usagers (MobilityLab & HES).

M. Maret précise enfin que la finalisation de ce projet dépendra des prochaines décisions de la Confédération et que le rapport ne sera pas prêt avant de nombreux mois. Le Conseil municipal reviendra vers le Conseil général en temps utile à ce sujet.

Clôture de la séance à 22h00.

Pour le Conseil général :



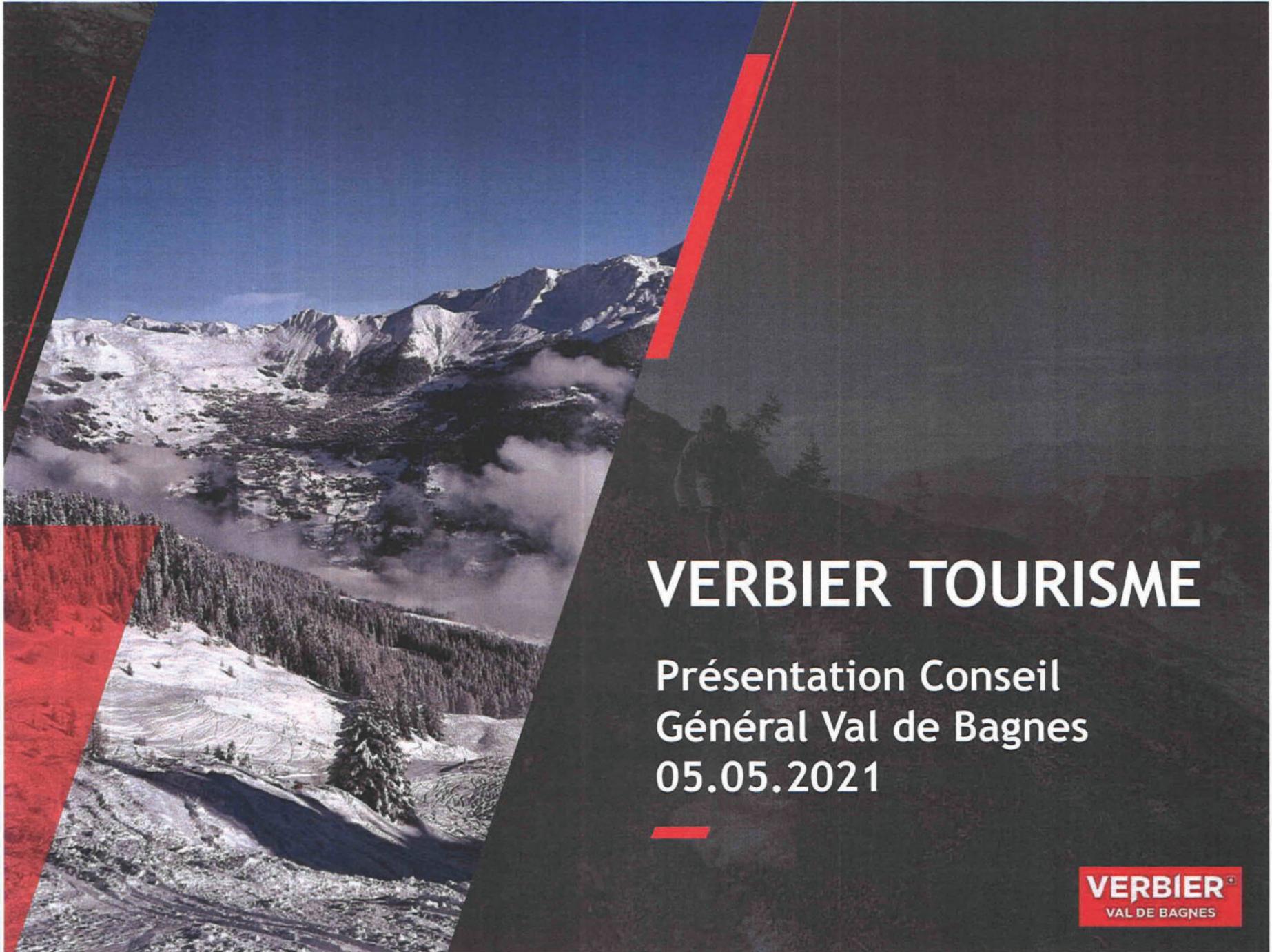
Julien Vaudan
Président



Mélanie Mento
Secrétaire

Annexes :

- Présentation de Verbier Tourisme – **04.01**
- Présentation de l'espace St-Marc – **04.02**
- Présentation du PALP – **04.03**
- Règlement des structures d'accueil – **05.01**
- Fonds de soutien COVID-19 – **06.02**
- Présentation de l'Etat-Major – **06.03**
- Présentation de la situation du Centre Sportif – **06.04**



VERBIER TOURISME

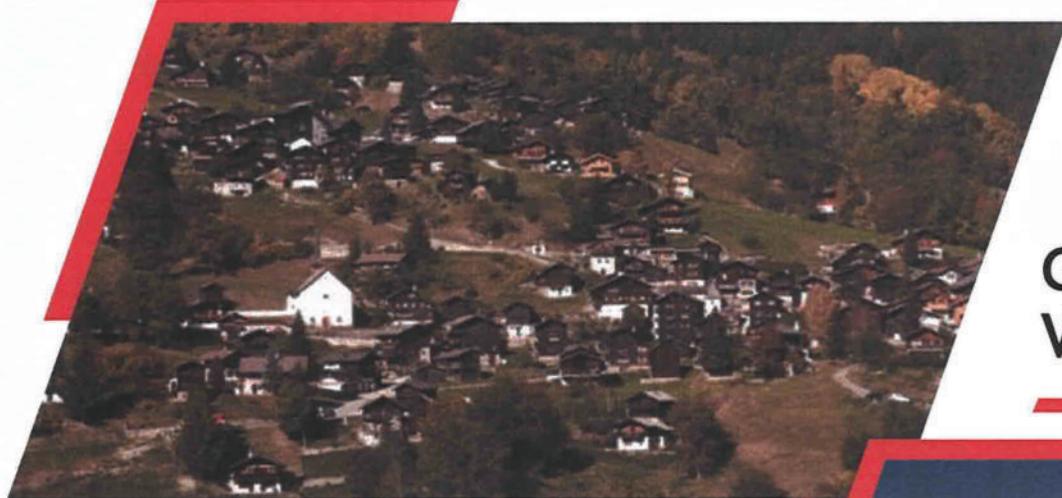
Présentation Conseil
Général Val de Bagnes
05.05.2021

VERBIER®
VAL DE BAGNES



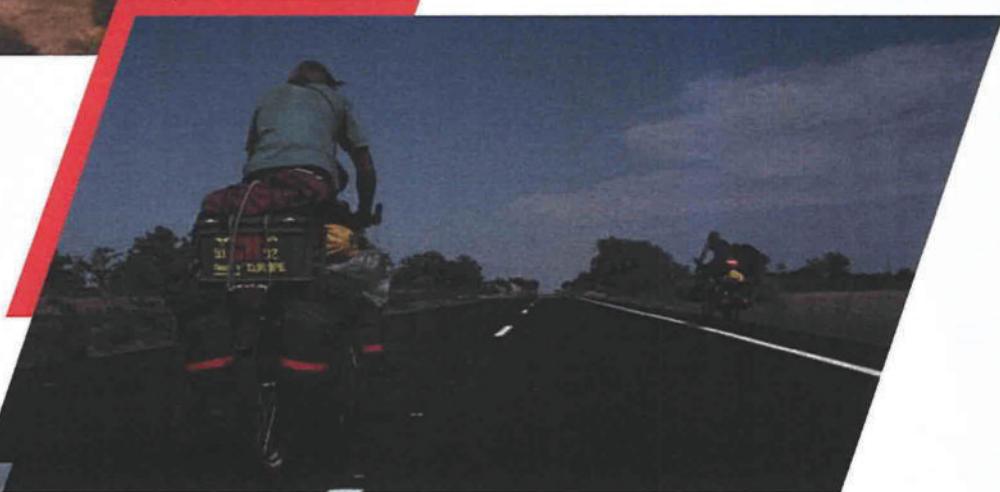
- 1 Présentation Simon Wiget
- 2 Structures et gouvernance
- 3 Fonctionnement opérationnel
- 4 Orientations stratégiques
- 5 Bilan hiver 20/21
- 6 Perspectives été 2021
- 7 Questions

Présentation SW



Grandi à St-Jean Val d'Anniviers

Dans une famille
de voyageurs et
de sportifs

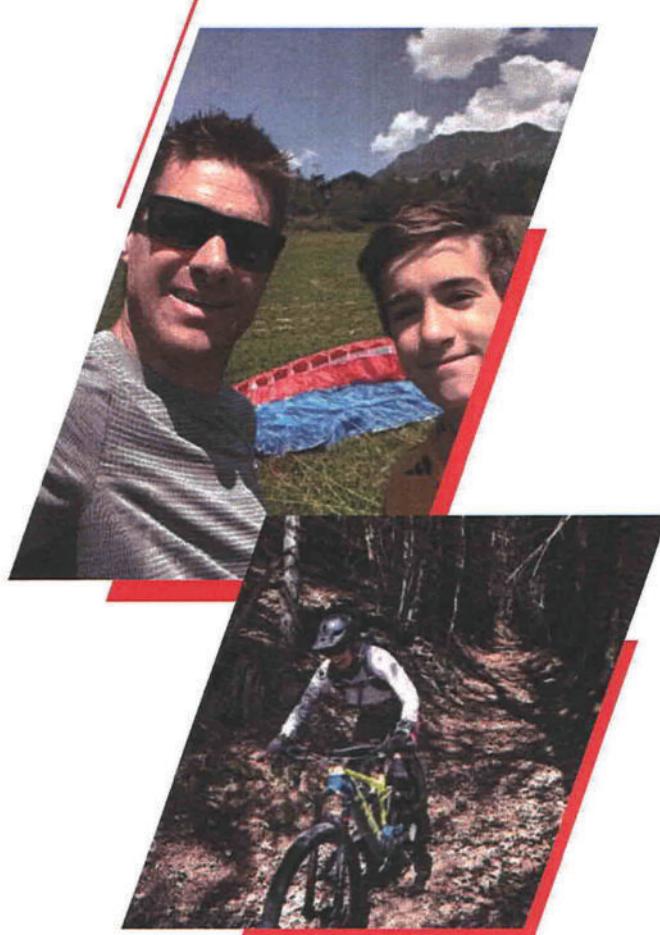


VERBIER
VAL DE BAGNES

44 ans

Marié (avec Aurélie)

1 fils de 13 ans (Ethan)



Domicilié à Verbier

depuis juillet 2020



VERBIER
VAL DE BAGNES



VERBIER
VAL DE BAGNES



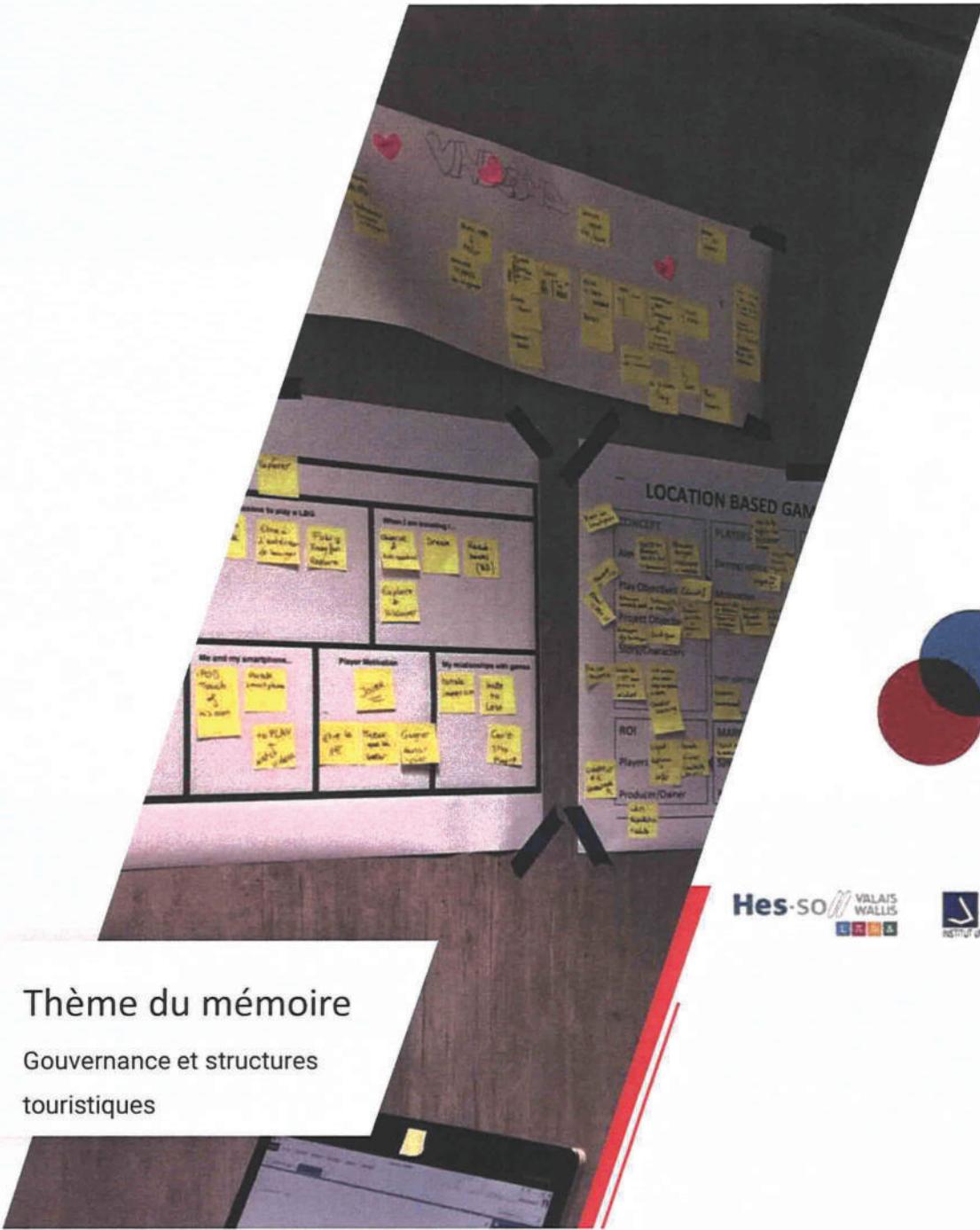
VERBIER
VAL DE BAGNES



2006 - 2010
Direction de l'OT de Grimentz

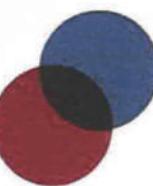


2010 - 2017
Direction d'Anniviers Tourisme



Thème du mémoire

Gouvernance et structures
touristiques



Innovation Touristique



VERBIER[®]
VAL DE BAGNES



**GRAND +
PARTENAIRES**
COMMUNICATION CREATIVE

Changement d'orientation

Reprise de l'agence de Graphisme & Marketing
Grand & Partenaires à Sierre

Direction de l'agence de 2017 à 2020



VERBIER®
VAL DE BAGNES

Conseil en tourisme

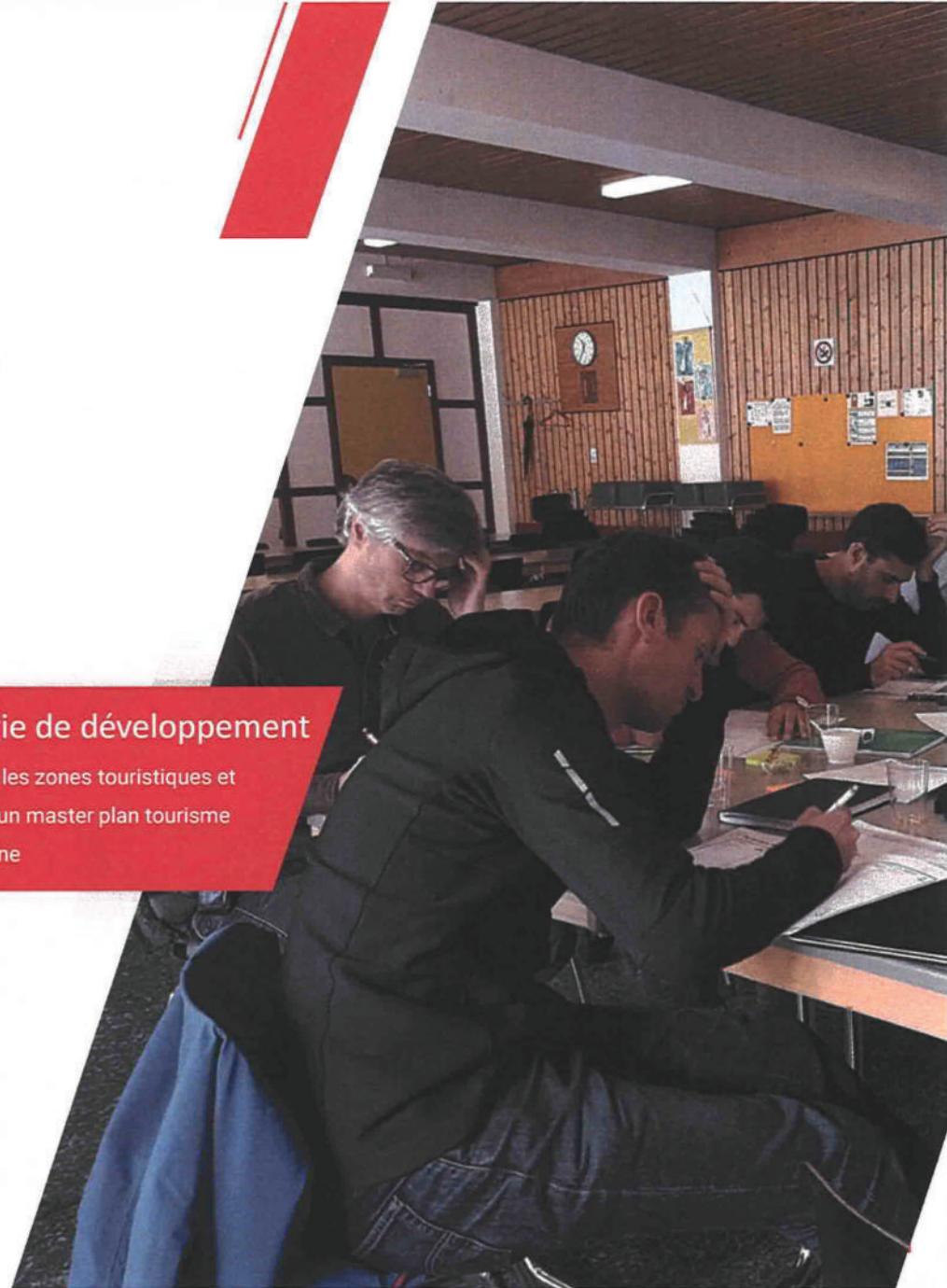


Gouvernance touristique

Création des bases de la nouvelle
structure Thyon Région Tourisme SA

Stratégie de développement

Travail sur les zones touristiques et
creation d'un master plan tourisme
pour Evolène





VERBIER[®]
VAL DE BAGNES



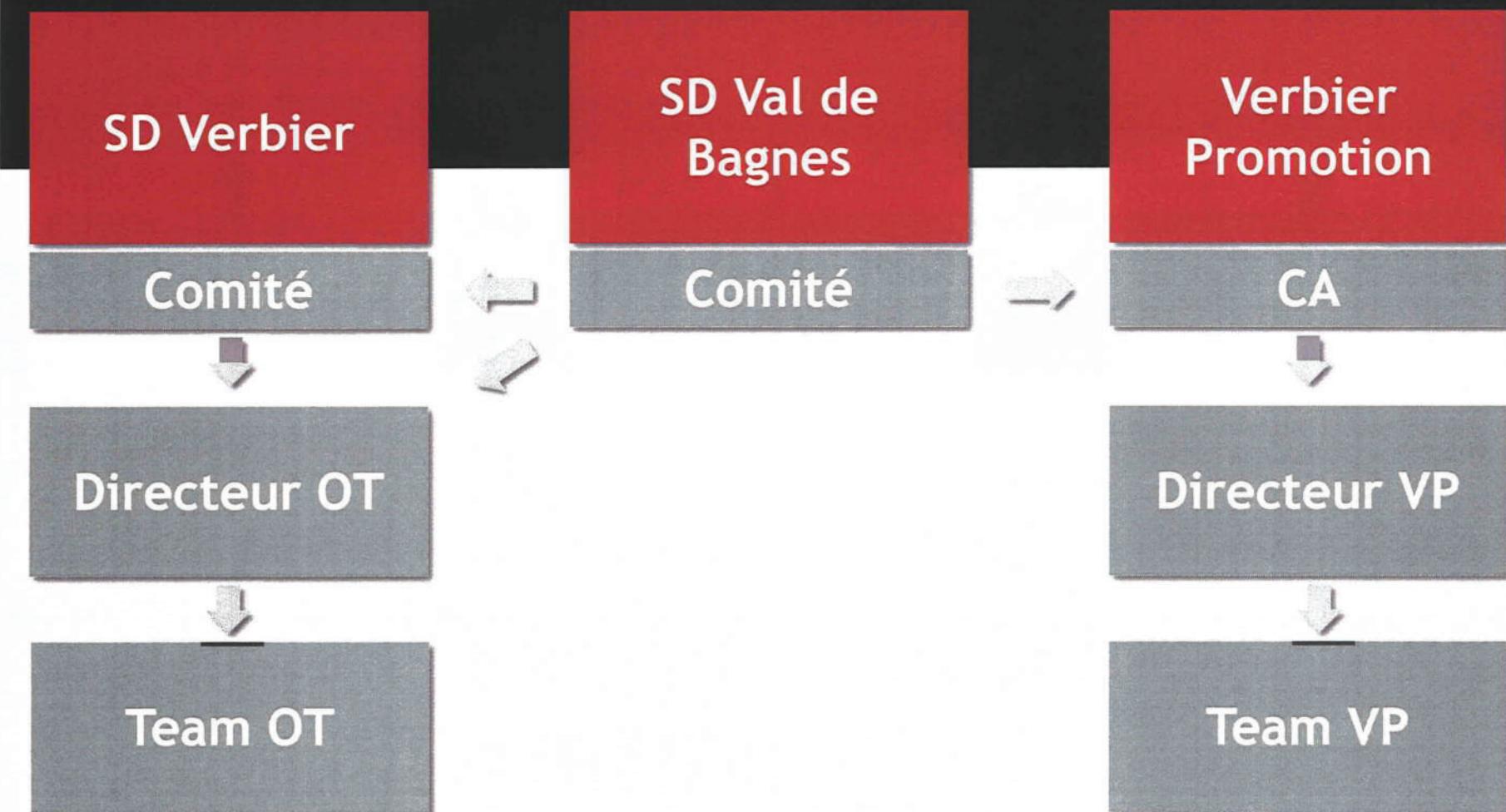
VERBIER
VAL DE BAGNES



Structures et gouvernance

Réorganisation

Situation jusqu'au 15.01.2020



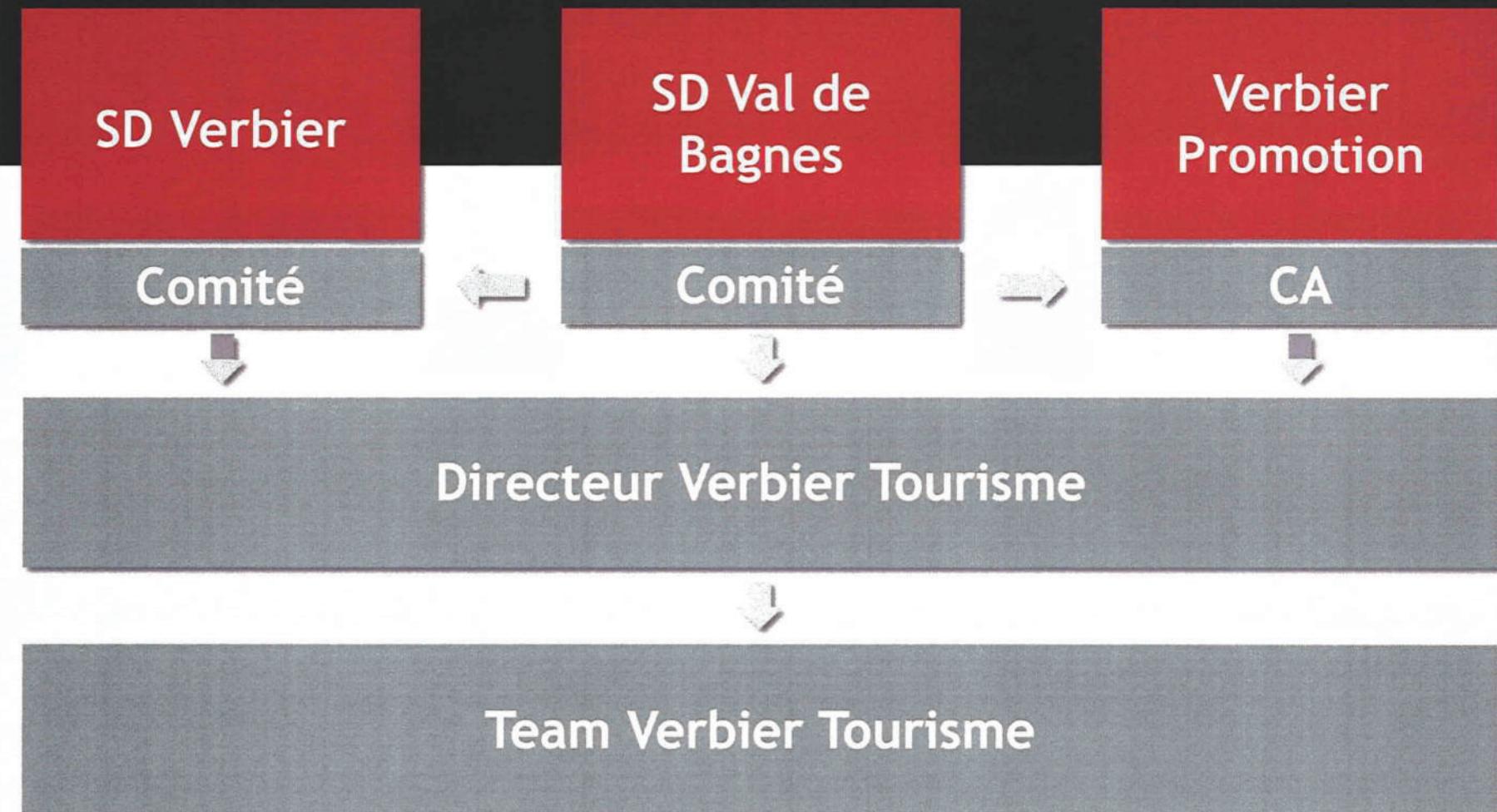
Réorganisation

Situation entre le 15.01.2020 et le 13.02.2020



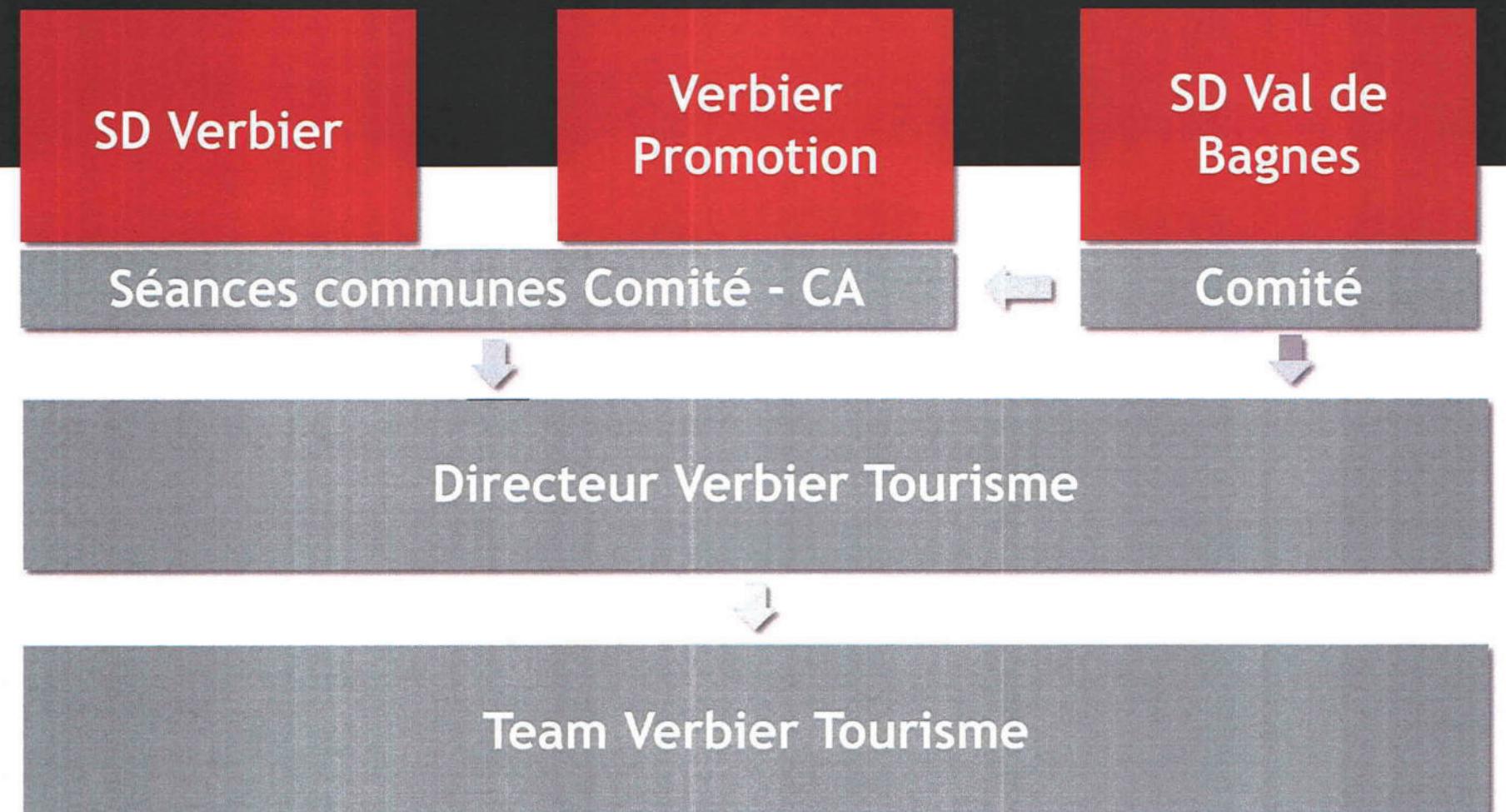
Réorganisation

Situation entre le 13.02.2020 et le 30.11.2020

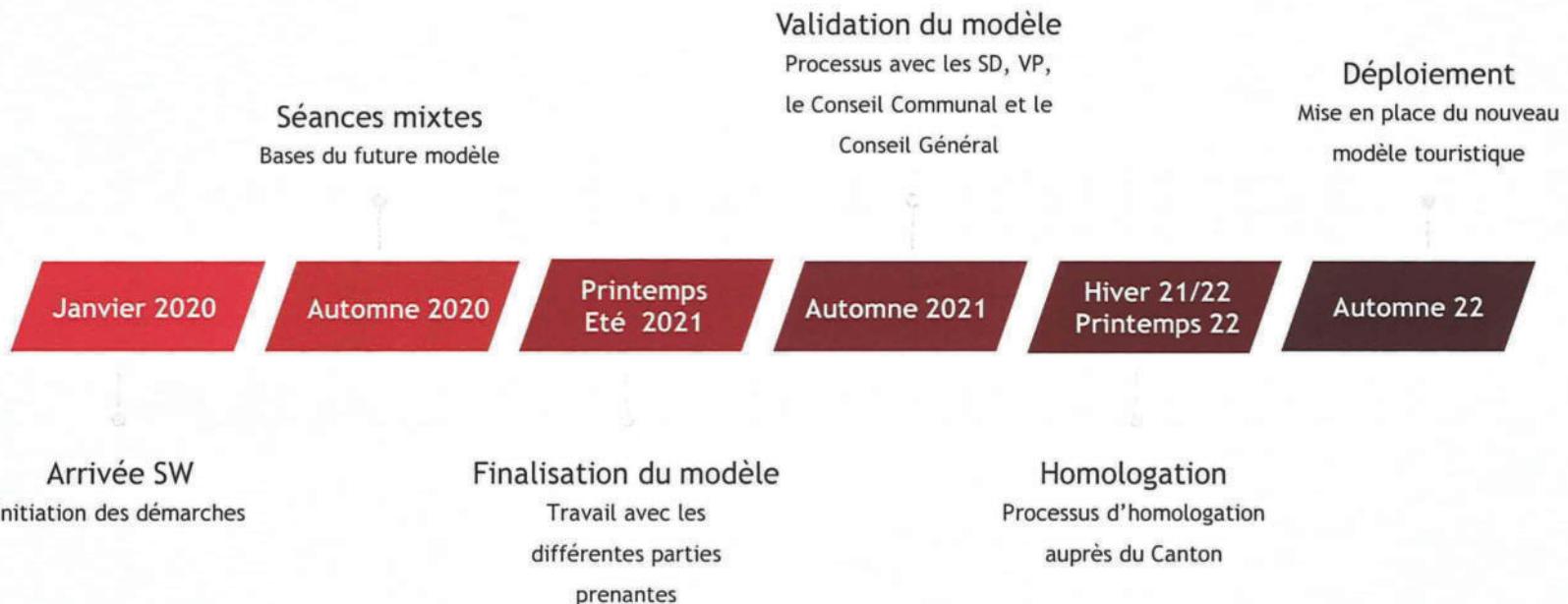


Réorganisation

Situation depuis le 30.11.2020



Evolution de la gouvernance et des structures



Fonctionnement opérationnel

MANAGEMENT

Pilotage

Mesures et amélioration

Accueil

- OT Verbier
- OT Le Châble
- OT Fionnay

Informations

Animations

PRODUCTION

Promotion

- Campagnes
- Contenu & Marchés
- Digital & Réseaux sociaux
- Presse & Médias
- Sponsoring & Partenariats

Coordination locale

- Liens partenaires
- Développement de projets
- Events & MICE

Entretien Soutien de terrain

RESSOURCES

Ressources Humaines

Finances & Administration

Ressources Mat. - Immat.

Fonctionnement

Modèle

- Gestion opérationnelle de l'OT et de VP comme une seule entité
- Fonctionnement typé « entreprise »

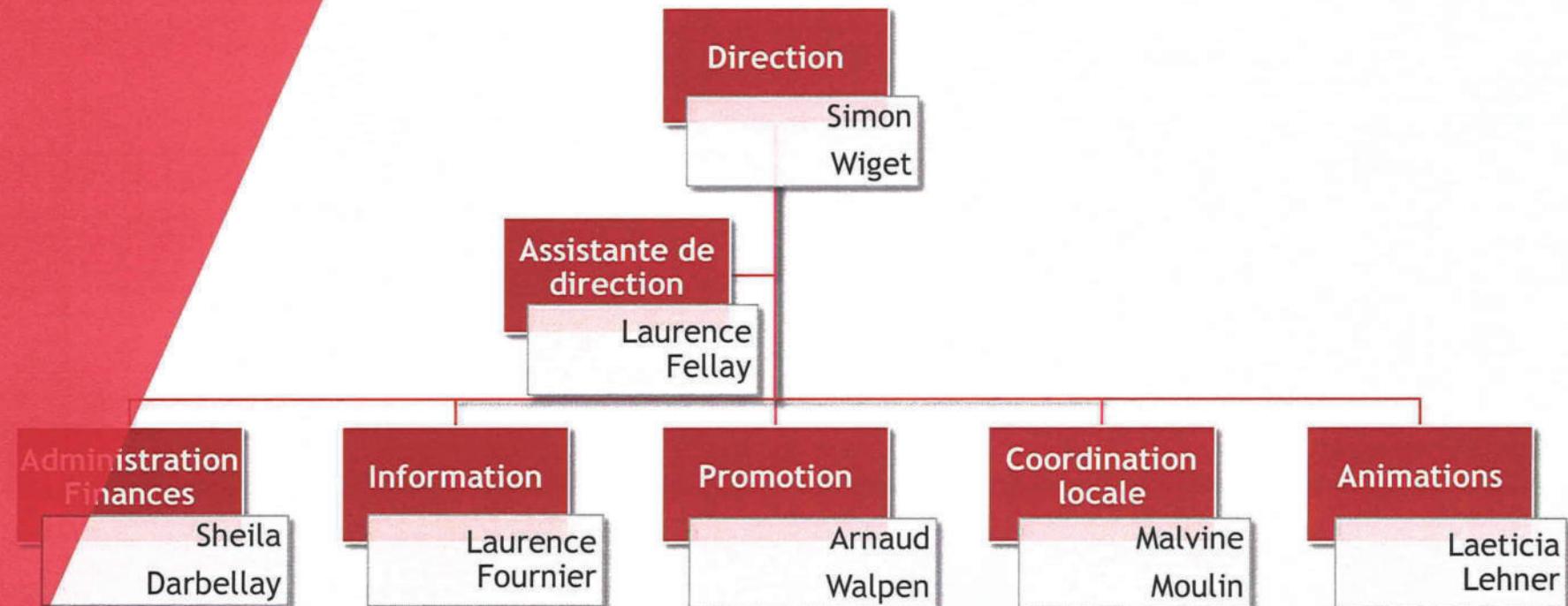
Travail

- Gestion des tâches principales en mode « projet » transversal
- Un(e) responsable qui pilote le projet et implication des autres collaborateurs/trices selon les besoins et leurs compétences

Equipes

- Une seule équipe « Verbier Tourisme »
- Plusieurs départements qui collaborent et s'entraident

Organigramme Verbier Tourisme





VERBIER
VAL DE BAGNES

Ecosystème digital

Obligation de changer la totalité des outils digitaux

Faillite du prestataire dont la technologie servait de base à la totalité de l'écosystème digital de la destination

- Base de données
- Site web
- Bulletin d'arrivée électronique
- VIP Pass
- Place de marché



Ecosystème digital entièrement nouveau



Travail remarquable réalisé par les équipes de Verbier Tourisme

Confinement pris comme une opportunité



Base de données

Base multiusage
spécifiquement
développée pour le
tourisme



CMS site web

Base technologique de
sites web Open Source la
plus utilisée au monde



Builder web

Outil de creation de site
web Wordpress dédié au
tourisme / Apidae



Expérience client

Bouquet d'outils
spécifiquement dédiés aux
besoin du tourisme (+ de
200 destinations)



Orientations stratégiques

Réajustement des objectifs



Après avoir géré les urgences et établi une feuille de route à court terme, il est nécessaire de reprendre les bases stratégiques et de les développer

Opérationnel

Nécessité d'avoir un outil de travail efficace -> Suite du développement

Analyse stratégique

Analyse du fonctionnement, des besoins, des attentes et du potentiel

Plan d'action

Création et déploiement d'un Master Plan
Tourisme

Abandon de la commercialisation via Verbier Tourisme

Inadéquation des missions et du fonctionnement d'un organe touristique institutionnel avec les objectifs et les ressorts de la commercialisation de prestations tierces

Abandon de la place
de marché -> renvoi
des clients vers les
partenaires

Liens directs
nécessaires entre
les clients et les
prestataires

Commercialisation
via VT limitée aux
prestations propres
et aux animations

Positionnement



Nature



Haut de gamme



Ski



Freeride



Bike



Randonnée

Positionnement



Evénementiel

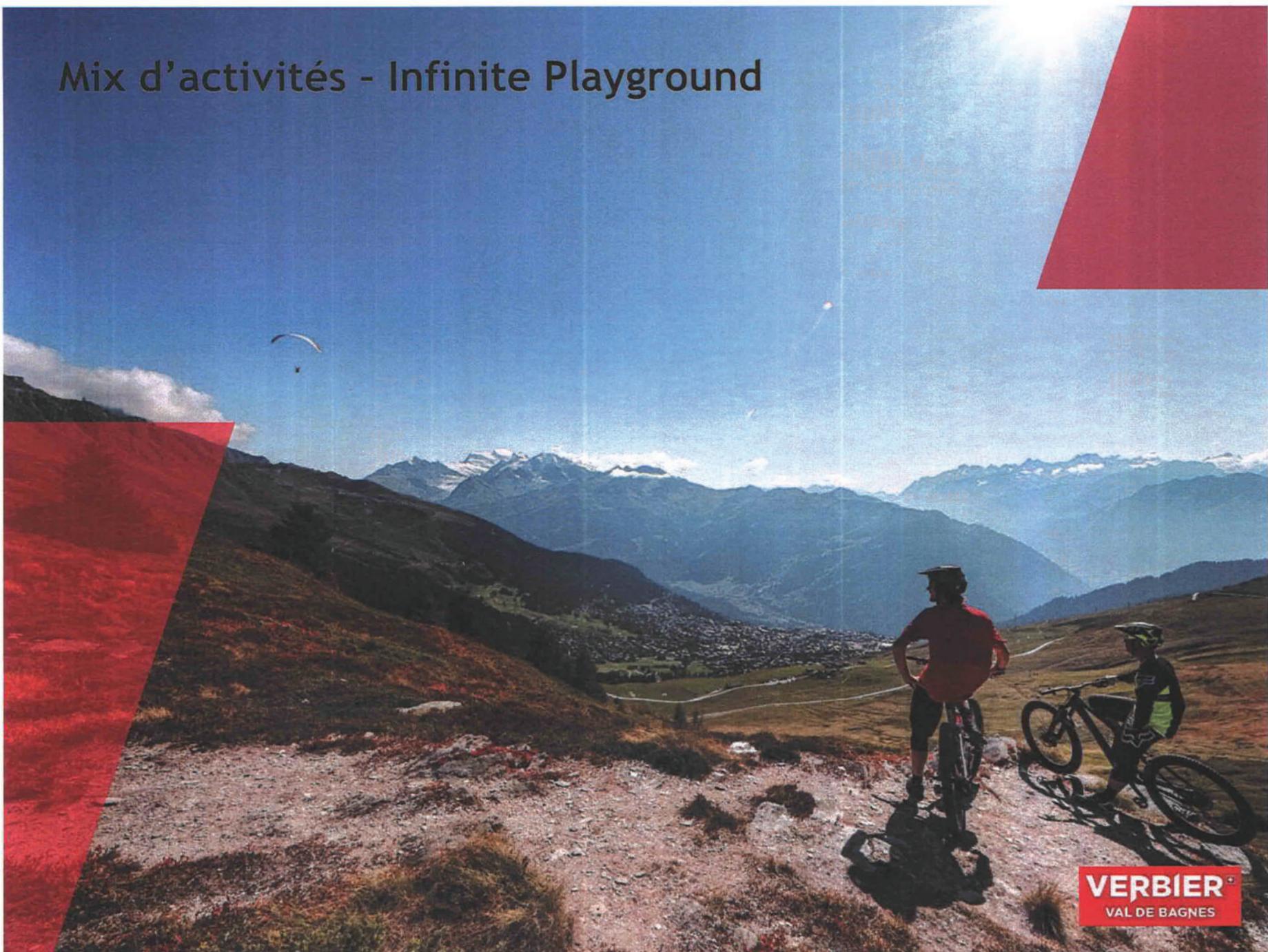
Festif

Gastronomie

Art
Culture

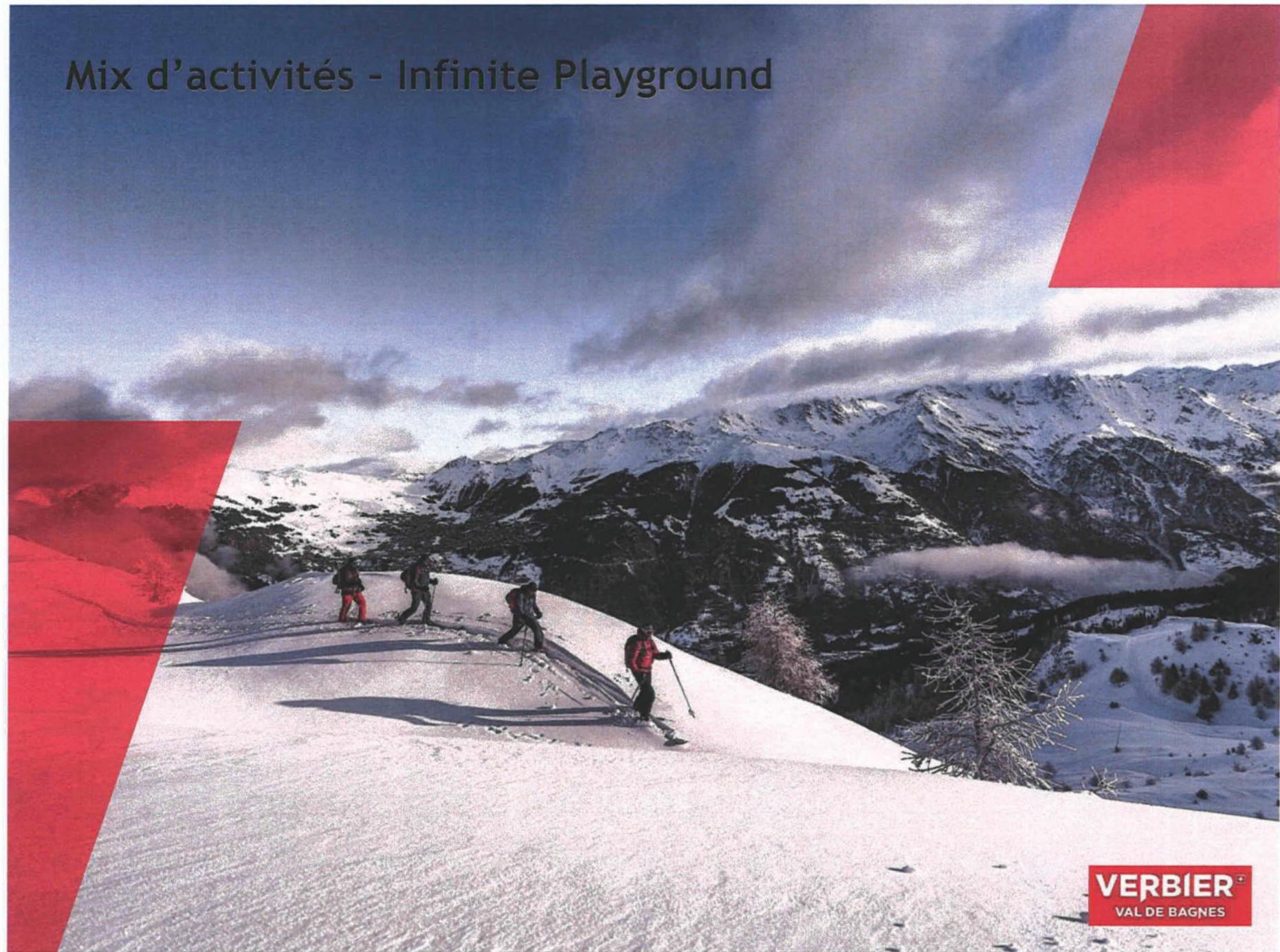
Authenticité
Patrimoine

Mix d'activités - Infinite Playground



VERBIER
VAL DE BAGNES

Mix d'activités - Infinite Playground



VERBIER
VAL DE BAGNES

USP (Unique Selling Products)

- Activités Pure Energy
- VIP Pass
- Enneigement garanti
- Altitude
- 4 Vallées
- Accessibilité
- Raclette
- Mauvoisin



Pôles touristiques



Verbier

Hot spot

Mix d'activités

La Tzoumaz

Familles



Le Châble

Hub

Culture / Patrimoine

Haut Val de Bagnes

Nature sauvage

Patrimoine / Montagne

Bruson

Tourisme doux

Culture / Agritourisme

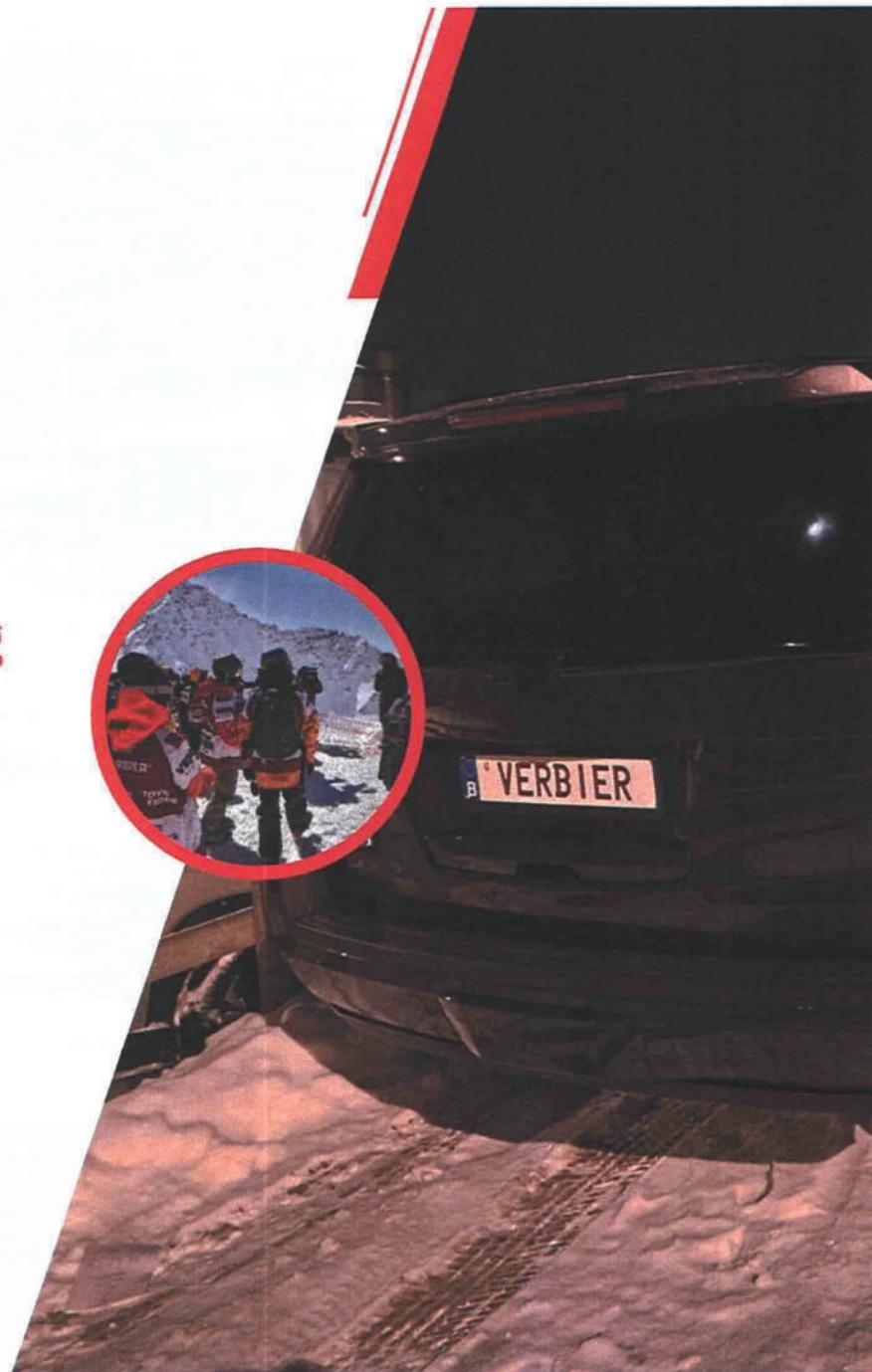
Vollèges

Nature préservée

Agritourisme / Patrimoine

Objectifs marketing

- Renforcement du marketing digital
- Orientation vers du marketing expérientiel
- Développement du cross marketing
- Développement d'un programme ambassadeurs
- Renforcement des liens avec les acteurs touristiques



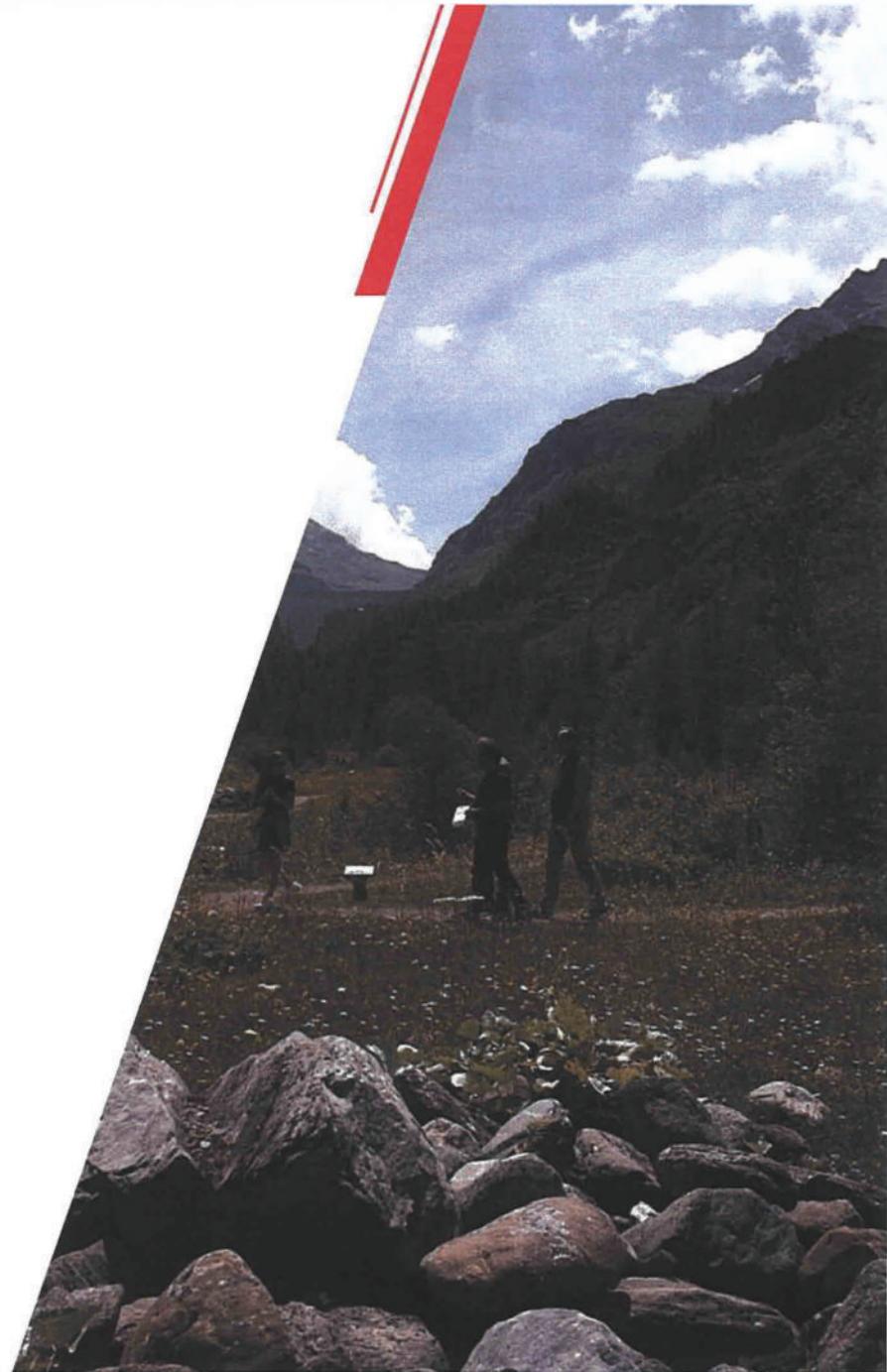
Projets

- Centre sportif
- Curala
- Ermitage
- Infrastructures

- Commission Evenements
- Mobilité
- MICE
- Master plan
- Décoration / Bagnes en lumières

- Développement Haut Val de Bagnes
- Développement Vollèges
- Activité familles Verbier
- Rénovations OT

- Skialp
- Cohabitation VTT - Randonneurs
- ...





Bilan Hiver 20/21



VERBIER
VAL DE BAGNES



Informations Covid

La charte de visiteurs est destinée à informer les visiteurs sur les mesures de protection qui doivent être respectées pour assurer la sécurité de tous.

Porter un masque dans tous les espaces publics ainsi que dans les endroits fermés.

Maintenir des distances.

Respecter le règlementement et consigner les lettres dans une boîte à lettres.

Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux de son coude.

Éviter les gouttes de bave.

Chaque fois que c'est possible, éviter les personnes de fricasse.

Si tu présente des symptômes, reste à la maison.

Si tu présente des symptômes fais-toi tester.

[TÉLÉCHARGER LA CHARTE VISITEURS](#)

PARTENAIRES

Mesures sanitaires

- **QUELLE EST LA NORME DE PROTECTION POUR LE PORT DU MASQUE ?**
- **COMMENT VALORISER LES MESURES DE PROTECTION QU'APPLIQUE NOTRE ENTREPRISE ?**
- **EXISTE-T-IL DES MASQUES DE PROTECTION PORTANT LE LOGO DE VERBIER ?**
- **QUEL EST L'ETAT ACTUEL DES REGLEMENTATIONS D'ENTREE EN SUISSE ?**
- **LES FAMILLES DESIRANT LOUER UN CHALET PEUVENT LE FAIRE JUSQU'A COMBIEN DE PERSONNES ?**
- **EST-CE QU'UNE LIMITE DE CAPACITE EST IMPOSEE AUX RESTAURANTS ?**
- **FAUT-IL RESPECTER UN NOMBRE LIMITE DE CLIENT A L'INTERIEUR D'UN COMMERCE ?**

Personnes de contacts

POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE CONTINGENCE, VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER L'APPAREIL

VERBIER⁺
VAL DE BAGNES



VERBIER
VAL DE BAGNES



VERBIER
VAL DE BAGNES



Covid

Variant anglais

“Fuite des anglais”



VERBIER
VAL DE BAGNES



Médias

Pas que du
négatif ☺



VERBIER
VAL DE BAGNES

Merci ...



Vidéo

VERBIER
VAL DE BAGNES



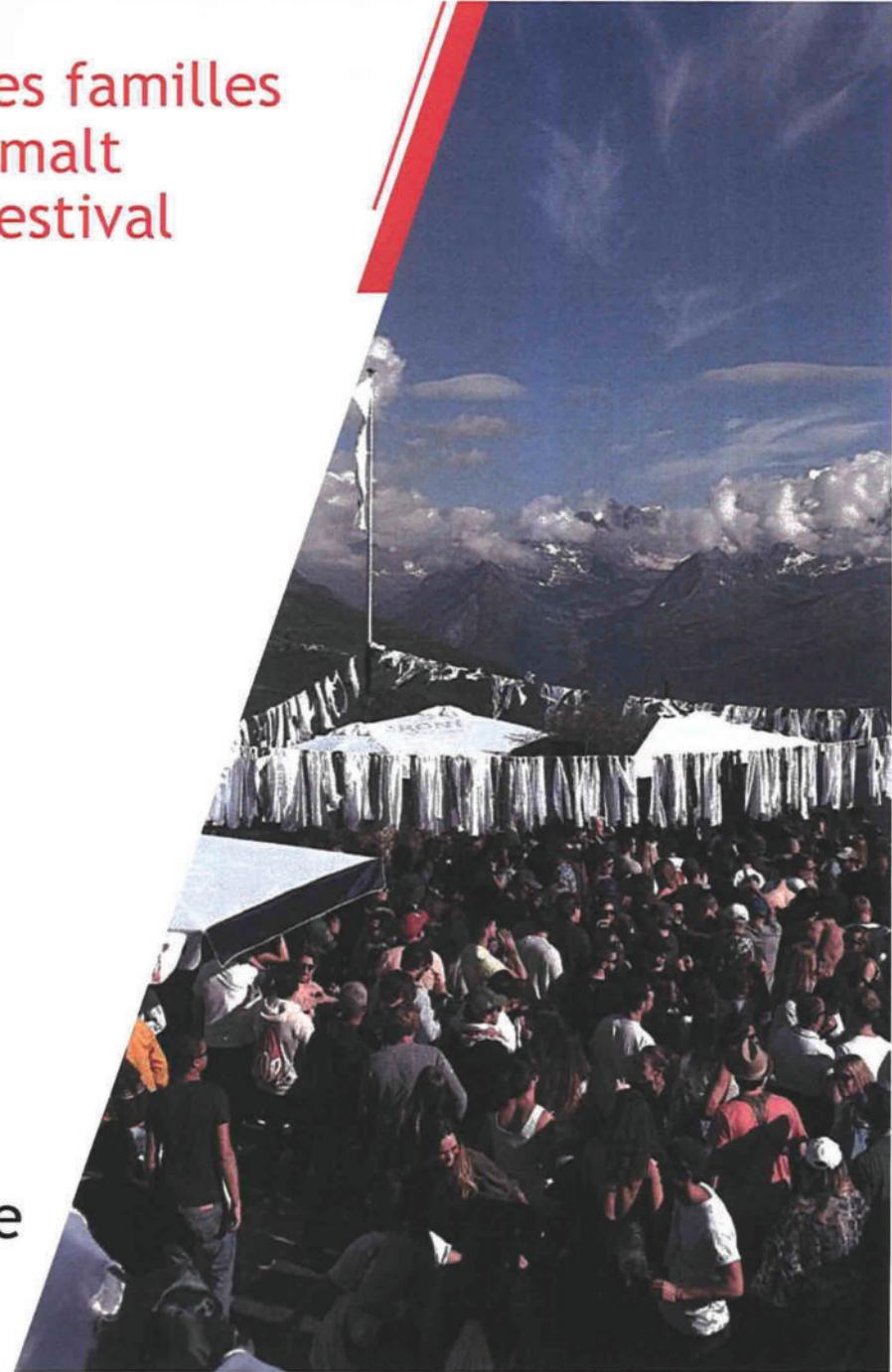
Perspectives

Eté 2021

- Fête des familles
- Panoramalt
- Food Festival

Evénements

- ✓ Trail VSB
- ✓ Verbier Festival
- ✓ Verbier Triathlon
- ✓ Tour des stations
- ✓ Palp Festival
- ✓ E-Bike Festival
- ✓ Jumping
- ✓ Grand Raid
- ✓ Polaris
- ✓ Verbier Open
- ✓ Spartan
- ✓ Cha Cha Cha Ultra Trail
- ✓ Bagnes Capitale de la Raclette





PURE SUMMER BREAK

ACTIVITÉS SPORTIVES CULTURE & GASTRONOMIE DÉCOUVERTE DE LA RÉGION EXPÉRIENCES FAMILIALES



1 NUIT
RÉSERVÉE = 1 PASS OFFERT POUR
90+ ACTIVITÉS

verbier.ch/vip-pass

SUMMER EDITION

VERBIER⁺
PURE ENERGY

VERBIER⁺
VAL DE BAGNES



PURE SUMMER BREAK

ACTIVITÉS SPORTIVES

CULTURE & GASTRONOMIE

DÉCOUVERTE DE LA RÉGION

EXPÉRIENCES FAMILIALES

SUMMER EDITION

verbier
infinite
playground

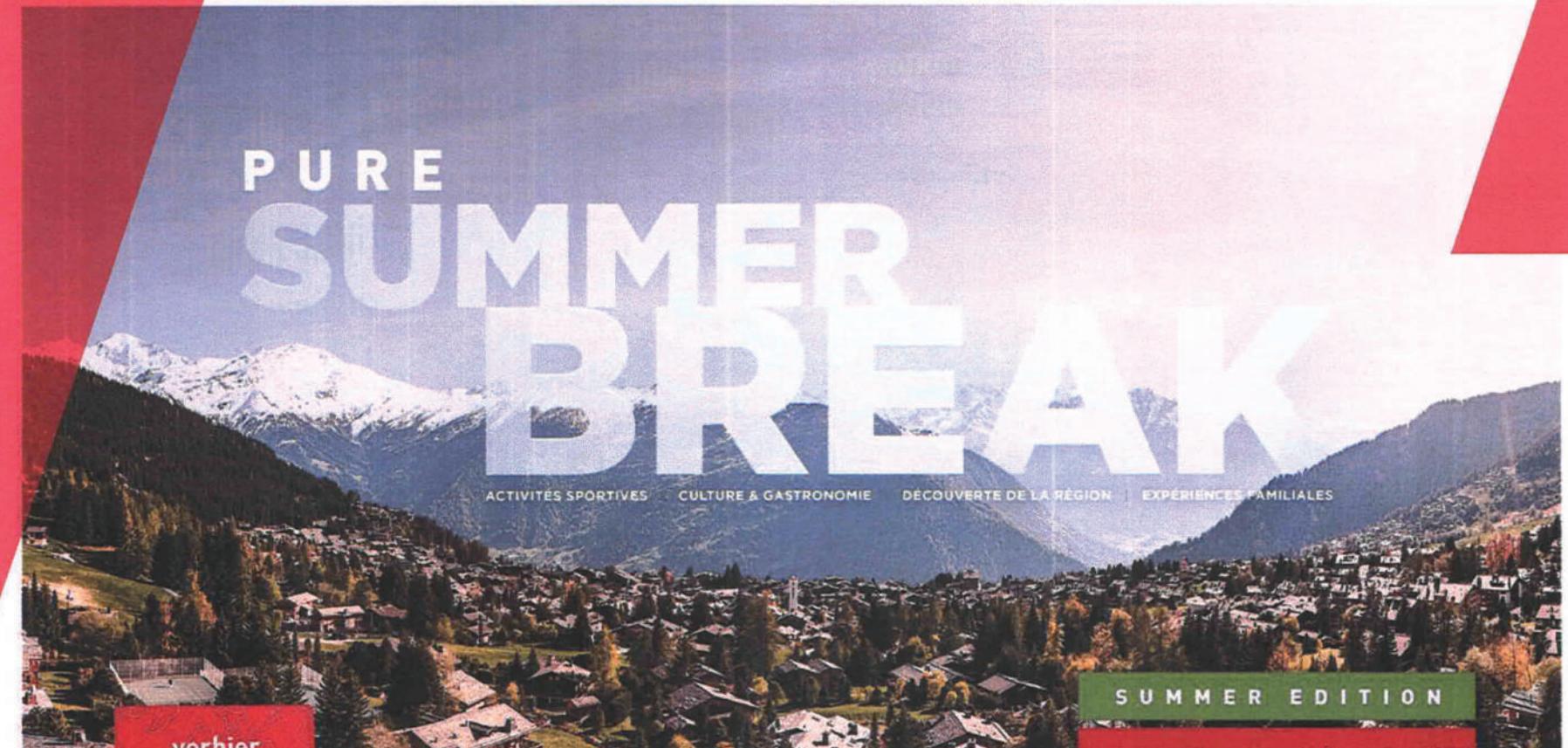
1 NUIT
RÉSERVÉE = 1 PASS OFFERT POUR
90+ ACTIVITÉS

verbier.ch/vip-pass

VERBIER
PURE ENERGY



VERBIER
VAL DE BAGNES



PURE **SUMMER BREAK**

ACTIVITÉS SPORTIVES

CULTURE & GASTRONOMIE

DÉCOUVERTE DE LA RÉGION

EXPÉRIENCES FAMILIALES

SUMMER EDITION



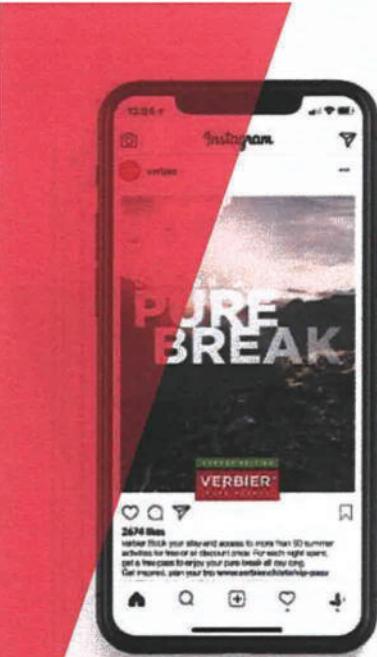
verbier
infinite
playground

**1 NUIT
RÉSERVÉE** = **1 PASS OFFERT POUR
90+ ACTIVITÉS**

verbier.ch/vip-pass

VERBIER⁺
PURE ENERGY

VERBIER⁺
VAL DE BAGNES

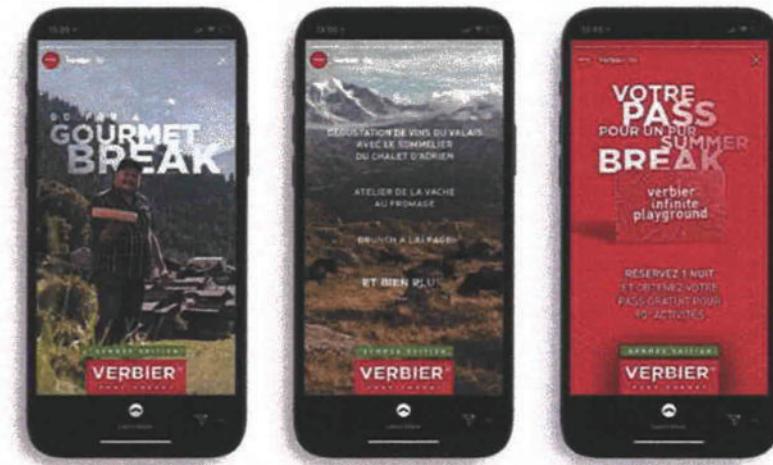


Nous proposons en complément d'illustrer également les 4 catégories en utilisant l'outil carrousel sur Facebook et Instagram.



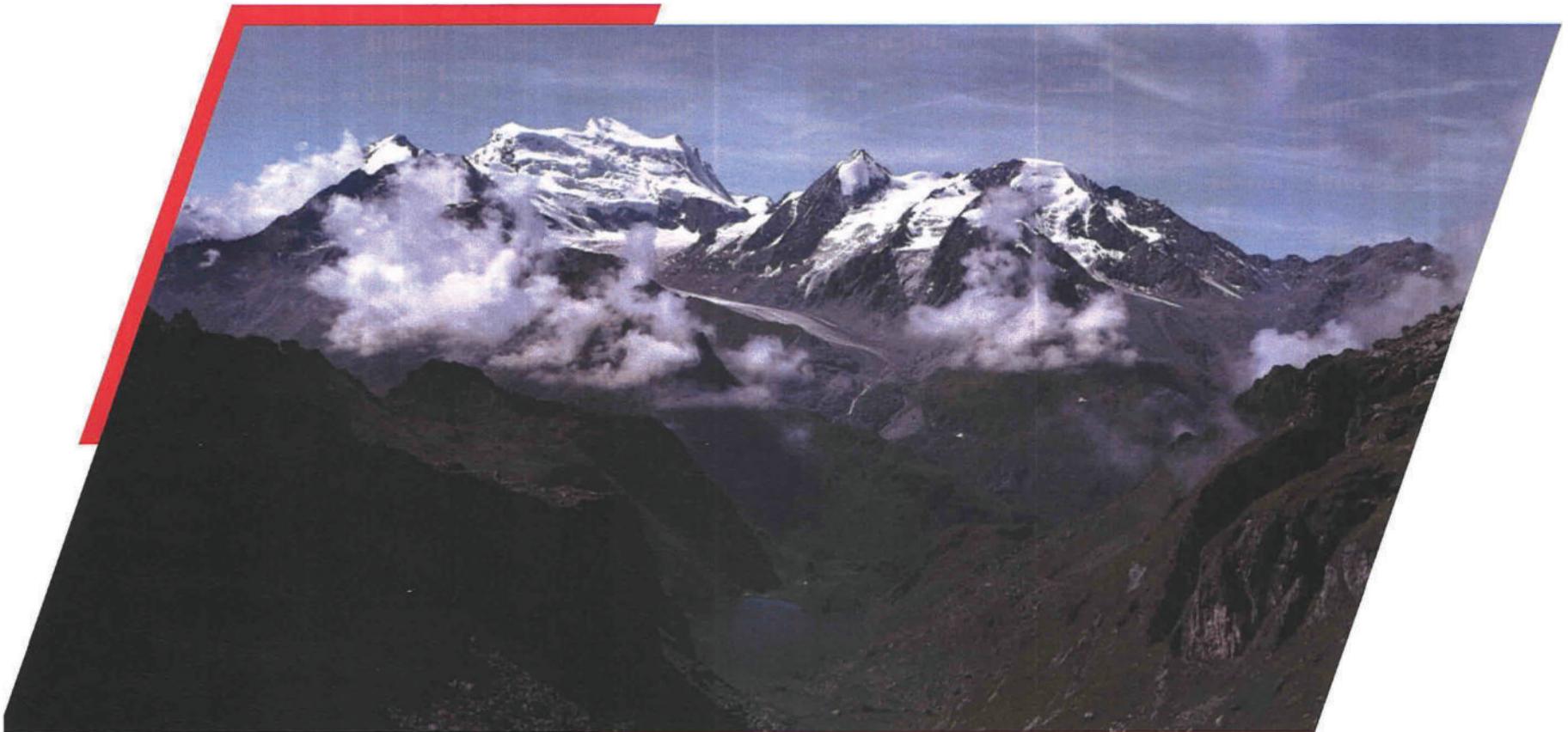
Chaque catégorie est ensuite illustrée également en 3 étapes avec:

- un visuel symbolique de la catégorie
- une liste d'activités de cette catégorie
- le packshot de fin.



Vidéo

VERBIER⁺
VAL DE BAGNES



VERBIER
VAL DE BAGNES



Questions



04. Information – présentation Tourisme

02 Présentation Espace St-Marc et infrastructures sportives

Par M. Steve Bregy

Plénum du Conseil général



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

02. Espace Saint-Marc & infrastructures sportives

2018



- 1 Administrateur (70%)
- 1 Responsable technique
- 2 Techniciens
-
- 3,7 EPT
-
- 1 Assistant(e) administratif(ve)
(projection / +1 EPT)

2021



- 1 Administrateur (10%)
- 1 Responsable technique
- 1 Auxiliaire été
-
- 1,3 EPT

2021



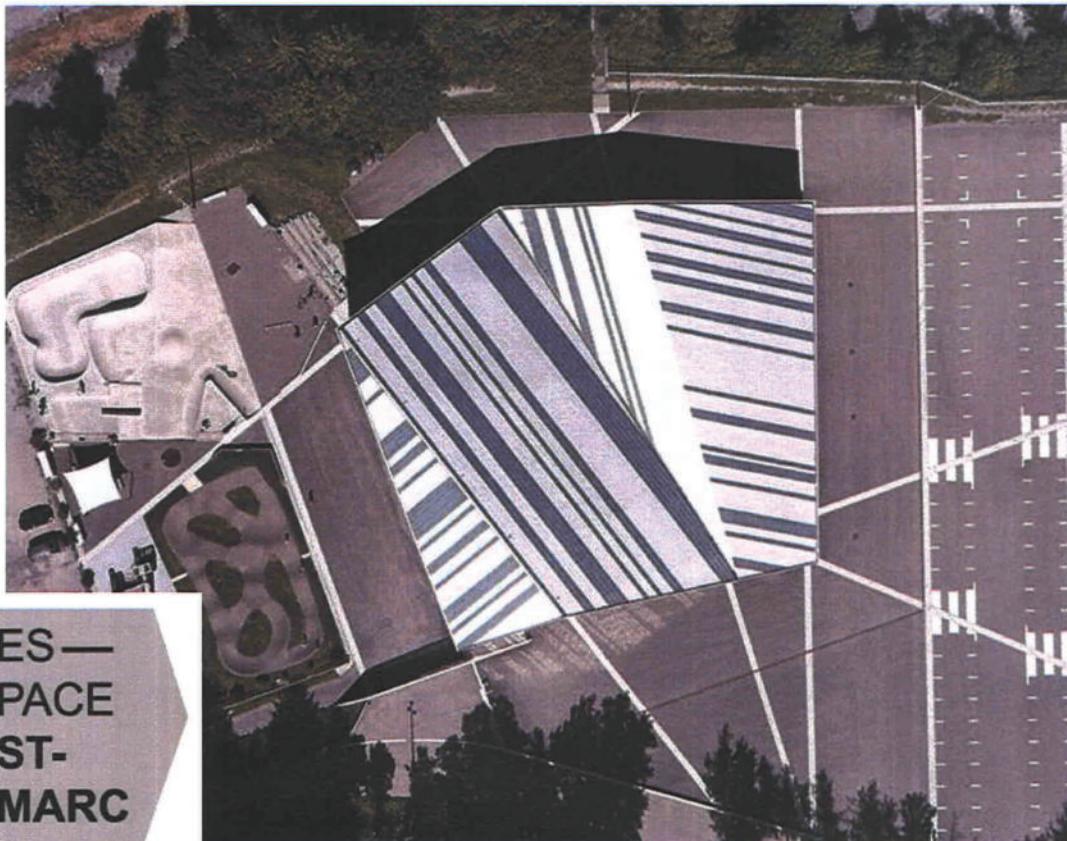
- 1 Administrateur (20%)
- 1 Responsable exploitation
- 3 Techniciens
- 1 Auxiliaire technique
- 3 Secrétaires
- 3 Garde-bains
- Auxiliaires été (selon situation)
-
- 10,1 EPT

Plénum du Conseil général



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

02. Espace Saint-Marc – informations générales



- Année de construction 2013
- 5 Salles MICE & Culturelle
 - Grande Salle 904 m²
 - Foyer 345 m²
 - Salle Hôtes 81m²
 - Salle de Projection 75 m²
 - Salle Communale 394 m²
 - Loges 61 m²
 - Abri PC (48 lits) / stockage 476 m²
- Surface totale 2336 m²



02. Espace Saint-Marc - MICE

Core business: location salles MICE & Culturelles

- Infrastructure construite pour les habitants du val de Bagnes / **lieu de rencontre**
- L'ESM doit contribuer à **soutenir le tourisme** de loisir
- L'ESM doit **néanmoins augmenter sa visibilité et les événements externes**

Ces événements (congrès, séminaires, expositions, salons, AG, souper d'entreprise, etc.) contribuent à :

- **Augmenter la visibilité** de la commune de Val de Bagnes / Verbier
- **Augmenter le taux de rentabilité** de l'ESM
- Développer l'ESM comme **centre de compétence MICE** (PCO / all-inclusive)
- Accroître la collaboration avec les prestataires régionaux



02. Espace Saint-Marc - MICE

MICE (Meetings, Incentives, conferences & exhibitions)

Objectifs pour la destination:

- Augmenter les **retombées directes et indirectes pour la destination** (un touriste d'affaire dépense en moyenne CHF 350.00 par jour)
- Créer du trafic en basse saison et sur la semaine (ces manifestations se déroulent souvent en **milieu de semaine** et lors des **saisons creuses**)
- Augmenter la visibilité et la reconnaissance de la destination (un touriste d'affaire est un touriste «plaisir» à fort potentiel)

Plénum du Conseil général

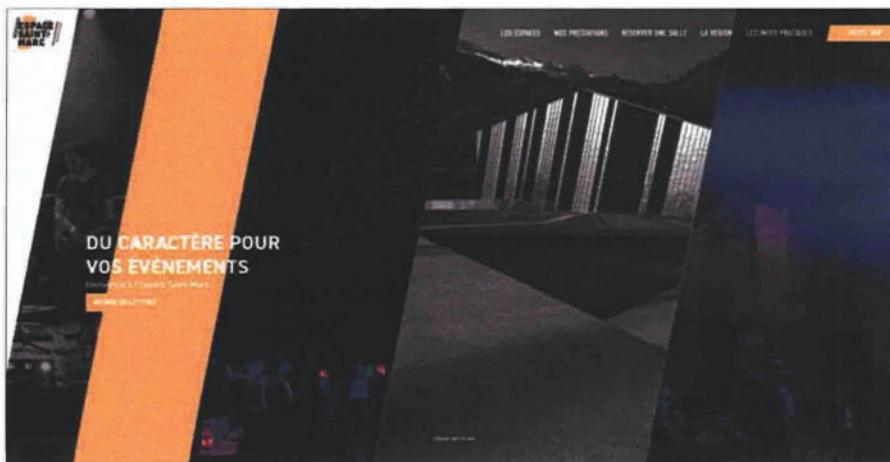


COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

02. Espace Saint-Marc - réalisations



Du caractère pour vos évènements



Plénum du Conseil général

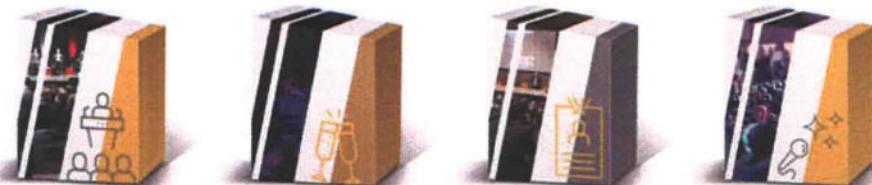


COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

02. Espace Saint-Marc - réalisations

NOS PACKS ÉVÈNEMENTS

Votre événement clé en main, Soyez rapidement sur d'avoir à disposition le matériel nécessaire et de ne rien oublier.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Venez débattre et voter pour vos projets.
Assistante générale ou déléguée:
un assesseur, afin de garantir une
réussite optimale et transparente.
CHF 12.- CHF 15.- par assesseur (1000.-)
CHF 30.- CHF 45.- par délégué (1000.-)

PACK SOUPER DE GALA
Venez déguster un repas gastronomique
célébrer un événement lors duquel vous
avez été nommés, élus ou promus.
CHF 120.- CHF 180.-
par jour et par personne (1000.-)

PACK CONGRÈS
Venez débattre et voter pour vos projets.
Assistante générale ou déléguée:
un assesseur, afin de garantir une
réussite optimale et transparente.
CHF 120.- CHF 180.-
par jour et par personne (1000.-)

PACK SPECTACLE
Venez déguster un repas gastronomique
et assister à une démonstration de
montagne récréative, ce pack est pour
vous!
CHF 150.- CHF 200.-
par jour et par personne (1000.-)

EN UN CLIN D'ŒIL / AT A GLANCE

Utilisation idéale / Ideal usage



Surface / Floor space

394 m²

Capacity / Capacity

Debout 750 pers. / Standing: 750 people

Conférence 250 pers. / Conference: 250 people

Banquet tables rectangulaires 250 pers.

Banquet with rectangular tables: 200 people

Banquet table rondes 150 pers.

Banquet with round tables: 150 people

Equipment / Equipment

Système de projection / Projector system

Sonorisation / Sound system

Amenagements / Fittings

Bar de service / Service bar

Eau courante / Running water

Cuisine / Kitchen

Entrée indépendante / Separate entrance



MOBILIER

Description	Quantity
Chaises en bois	800
Tables en bois (gris)	50
Tables en plastique (blanc)	150
Tables en plastique (gris)	30
Tables rondes plastique (blanc)	50
Tables hautes rondes	10
Tables hautes rondes	20

FURNITURE

Description	Quantity
Wooden chairs	800
Wooden tables (grey)	50
Plastic tables (white)	150
Plastic round tables (grey)	30
Plastic round tables (white)	50
Square high tables	10
Round high tables	20

21

ESPACE ST-MARC tarifs 2021	Standard (hors Val de Bagnes)		Val de Bagnes	
	Hôtel à l'heure	Hôtel à la nuit	Hôtel à l'heure	Hôtel à la nuit
<i>Tarif pour les personnes et sociétés résidant dans le Commune de Bagnes.</i>				
Date 01-Mars (1000m)				
Tarif journalier	1'800	2'200	2'200	2'400
Jour de réception ou de montage / Démontage	700	700	500	600
Total			500	600
Date 01-Avril (1000m)				
Tarif journalier	1'200	800	800	400
Tarif 3 heures (1/2 journée)	400	400	400	200
Jour de montage / démontage	300	300	300	200
Total			300	200
Date 01-Mai (1000m)				
Tarif journalier	900	240	240	140
Tarif 3 heures (1/2 journée)	300	120	120	80
Jour de montage / démontage	140	120	120	80
Total			120	80
Date 01-Septembre (1000m)				
Tarif journalier	800	240	240	140
Tarif 3 heures (1/2 journée)	280	120	120	80
Jour de montage / démontage	140	120	120	80
Total			120	80
Date 01-Octobre (1000m)				
Tarif journalier	1'100	2'000	2'000	2'200
Tarif 3 heures (1/2 journée)	500	200	200	100
Jour de montage / démontage	300	200	200	100
Total			200	100
Tarif ESM 2021				
Tarif Standard 21 (H2)				
Tarif Standard 21 (S)				
Tarif Val de Bagnes 2021				

AXELLE RED

En première partie : Marc Aynon et Jérôme Kiesling

25.01.20

THOMAS WIESEL

Ça va.

29.02.20

LES AMIS DU BOULEVARD ROMAND

Spiridon Superstar, au fil de l'histoire des jeux olympiques avec Virginie Lemire

21.03.20

Informations et billetterie : espacestmarc.ch



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Plénum du Conseil général

02. Espace Saint-Marc - réalisations



Plénum du Conseil général



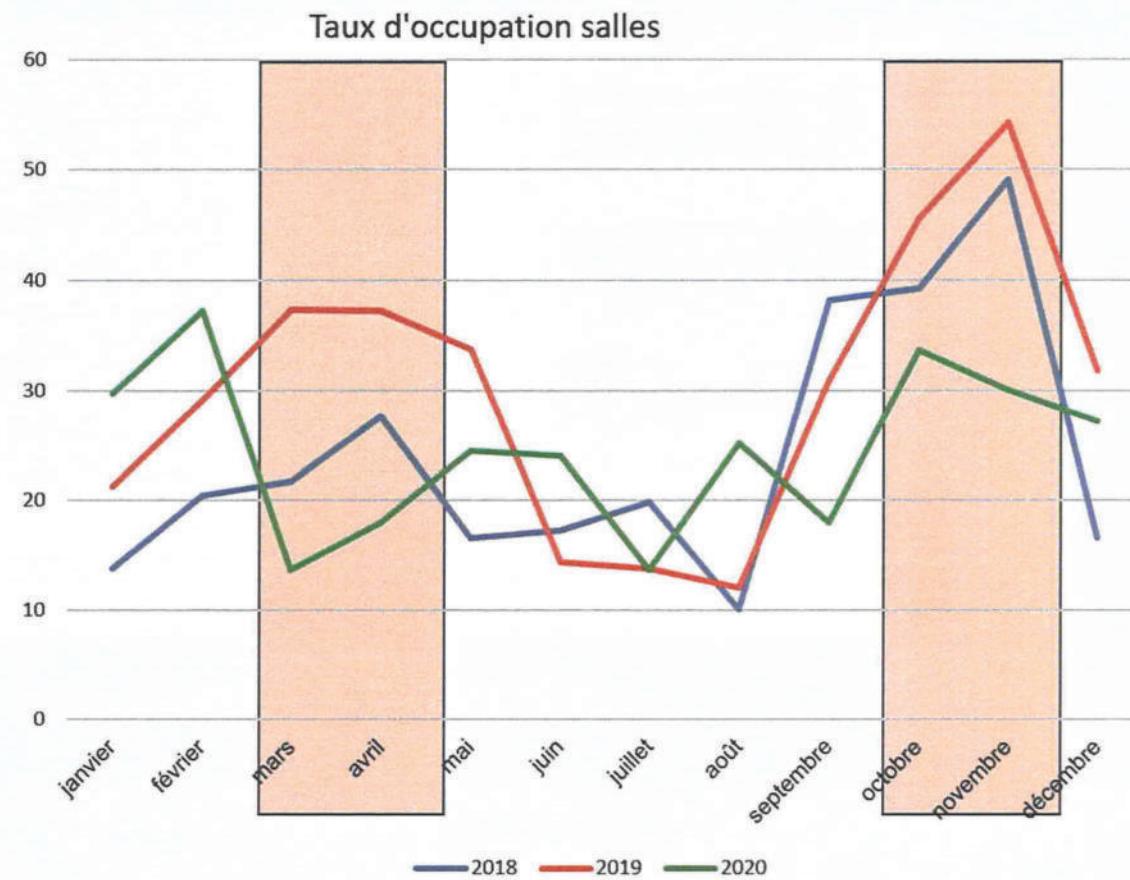
COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

02. Espace Saint-Marc - réalisations



Plénum du Conseil général

02. Espace Saint-Marc - statistiques



Plénum du Conseil général



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

02. Espace Saint-Marc - statistiques

Statistiques: Espaces Saint-Marc - Chiffres clés		
	2018	2019
Taux d'occupation des salles* ¹	24,18 %	30,11 %
Taux d'exploitation de l'ESM* ²	63 %	80 %
Jours d'exploitation ESM annuels	231,5	293
Nombre d'événements annuels	151	208
Évolution CA manifestations non facturées	36 640,00 CHF	48 460,00 CHF
Évolution CA manifestations facturées	86 140,00 CHF	124 933,00 CHF
Nombre de visiteurs annuels	33177	46147

1) Taux d'occupation des salles : calculé sur l'occupation maximale des salles sur l'année (5 salles x 365 jours = 1825 jours exploitables)

2) Taux d'exploitation de l'ESM: calculé sur l'ensemble de l'infrastructure sur 365 jours possibles. Le nombre de jours durant lequel un événement est en cours (préparatifs, événement, reddition, nettoyage).

Plénum du Conseil général



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

02. Espace Saint-Marc – statistiques COVID 19 / 2020

Espaces Saint-Marc - annulation / pertes ESM -> COVID-19	
Événements ESM publics 2020 annulés	30
Événements ESM privés 2020 annulés	53
Événements total ESM 2020 annulés	83
CA ESM 2020 / <u>facturés</u> -> locations annulées	90 302,40 CHF
CA ESM 2020 / <u>non facturés</u> -> locations annulées	16 460,00 CHF
CA ESM 2020 Total -> locations annulées	106 762,40 CHF



02. Espace Saint-Marc – COVID 19 – 2020/21/22

- **2020:** adaptation aux prescriptions COVID
- **mai 2021:** communication sur les packages
- **2022:** nouvelle saison culturelle de l'Espace Saint-Marc et priorité aux congrès avec nuitées

Plénum du Conseil général

02. Espace Saint-Marc





02. Infrastructures sportives

- **Administration des infrastructures sportives dès 2021 – Objectifs:**

- Mise en place d'une politique sportive (2021/22)
- Intensifier la collaboration avec les associations et organisateurs de manifestations sportives
- Accroître la gestion opérationnelle et stratégiques des infrastructures sportives
- Augmenter la qualité technique des infrastructures selon besoin
- Accompagner la construction du nouveau centre sportif (point de vue utilisateur)
- Améliorer la coordination entre les équipes, ainsi que gestion de location / mise à disposition d'infrastructures
- Être plus actif dans la coordination et l'accueil d'équipes sportives professionnelles

04. Information – présentation Tourisme

03 Village du PALP

Par M. Sébastien Olesen



Le festival en bref

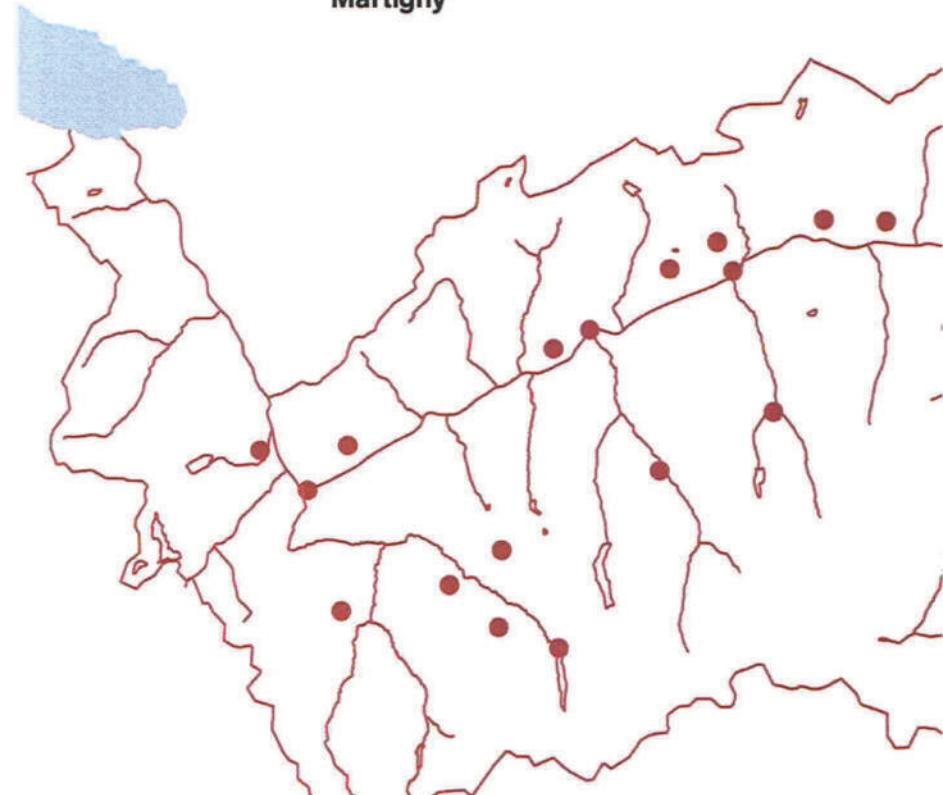
- 35 événements**
- 35 000 festivaliers**
- 32 000 raclettes**
- 21 154 followers**
- 144 retombées médiatiques**
- 288 musiciens**
- 152 collaborateurs**
- 80 partenaires**

Communes partenaires

Val d'Anniviers
Val de Bagnes
Bruson
Champex-Lac
Conthey

Erschmatt
Fully
Val d'Hérens
Lens
Leuk-Stadt
Martigny

Sierre
Sion
Trient
Venthône
Verbier





Le festival en quelques mots

Depuis 10 ans, le PALP s'efforce de proposer des événements à la fois qualitatifs et exclusifs dans des lieux insoupçonnés du Valais. Il se démarque des autres festivals en offrant des manifestations à taille humaine qui rassemblent les générations et qui mélangeant les disciplines. Véritable laboratoire pluridisciplinaire, le PALP s'attache à mettre en valeur les sites naturels, le patrimoine et le terroir valaisan, et à proposer une vision innovante de la culture et des traditions.

Le festival en bref

35 événements

35 000 festivaliers

32 000 raclettes

21 154 followers

144 retombées médiatiques

288 musiciens

152 collaborateurs

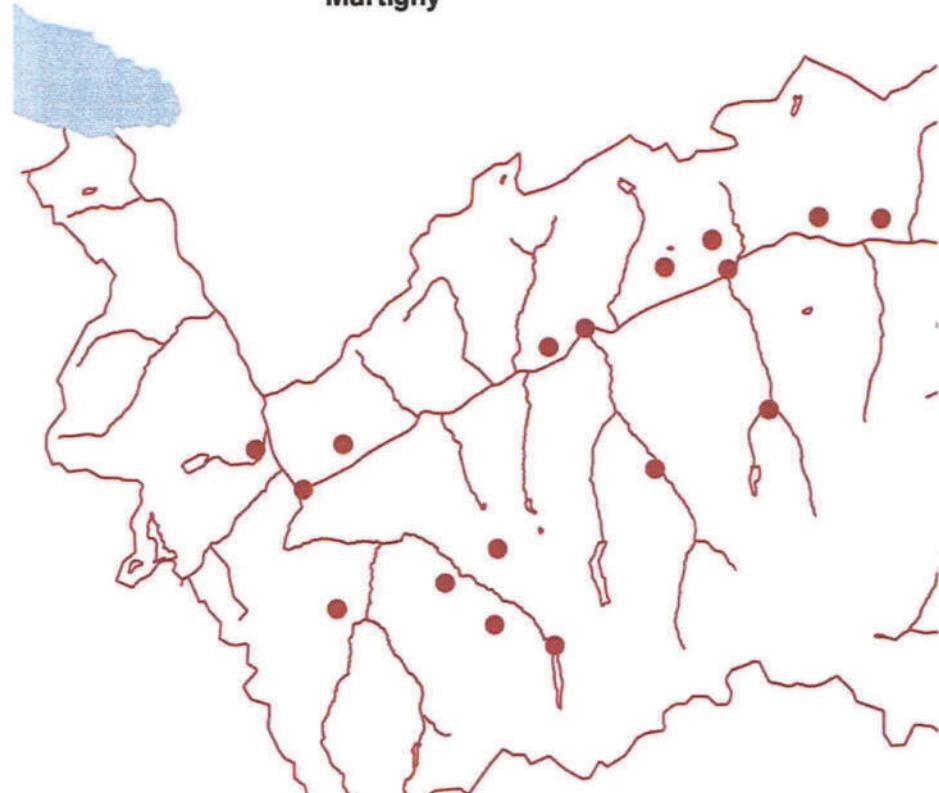
80 partenaires

Communes partenaires

Val d'Anniviers
Val de Bagnes
Bruson
Champex-Lac
Conthey

Erschmatt
Fully
Val d'Hérens
Lens
Leuk-Stadt
Martigny

Sierre
Sion
Trient
Venthône
Verbier



Les objectifs

Créer des événements uniques

De la plaine à la montagne, le PALP propose des événements dans des lieux singuliers où s'entremêlent concerts d'artistes suisses et internationaux, gastronomie régionale, expositions et mise en valeur du patrimoine valaisan.

Etre au cœur de l'image d'un Valais ouvert et dynamique

Fidèle aux valeurs évolutives du Valais, le PALP innove au gré des saisons en développant chaque année de nouveaux événements pluridisciplinaires qui présentent la culture sous toutes ses formes s'adressant à toutes générations confondues. Des événements à fort potentiel créatif qui s'exportent parfois au-delà des frontières.

Etre à l'avant-poste de la création culturelle

Créations artistiques uniques, ateliers créatifs, installations sonores ou audiovisuelles et performances en tout genre, le PALP valorise chaque année la création culturelle en proposant à son public des expositions urbaines et alpines, organisées dans des lieux privés prêtés par des habitants. Le festival soutient également la création en mettant à disposition d'artistes et de chercheurs une résidence au cœur de Bruson pour développer et penser les œuvres de demain.

Défendre les produits du terroir

Festival à fort ancrage régional, le PALP met en avant les richesses de la gastronomie locale en proposant des brunchs, pique-niques du terroir ou assiettes valaisannes revisitées, préparés par des entreprises locales qui travaillent avec des produits frais, régionaux et de saison. En 2020, le PALP a ouvert son épicerie collaborative La Brusonette qui soutient l'économie locale en misant sur des produits du terroir de qualité et une panoplie de produits artisanaux.

**PALP
FESTIVAL**

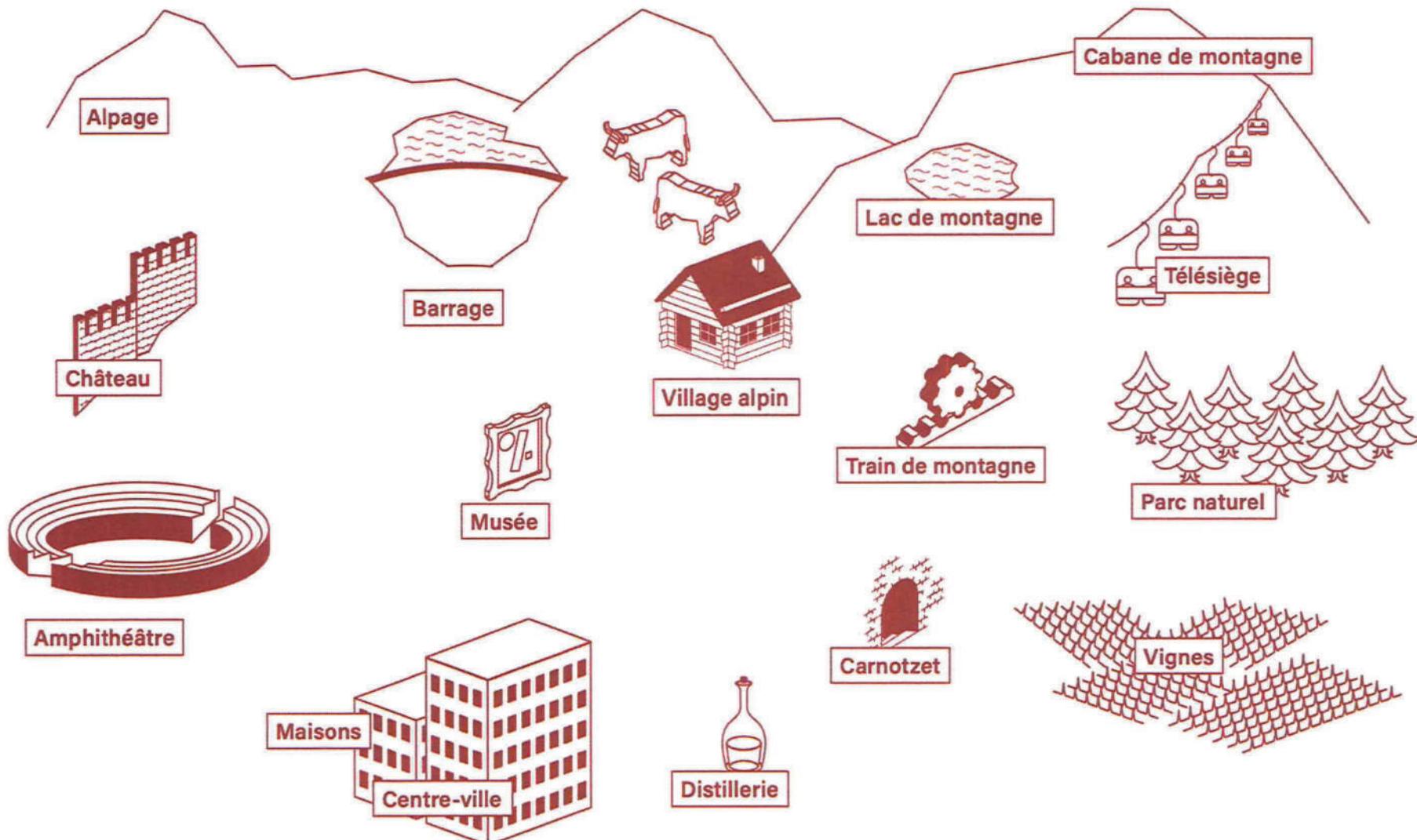
Soutenir les artistes locaux et impliquer les citoyens

Un des objectifs fondamentaux du festival est d'impliquer, au cœur de ses projets, les musiciens, écrivains, artistes, artisans, paysans, villageois, restaurateurs ou encore commerçants locaux, pour développer ensemble des synergies et créer des projets participatifs.

Faire découvrir le Valais et son patrimoine

À travers ses événements hétéroclites, le PALP propose aux festivaliers de (re)découvrir autrement la richesse du patrimoine matériel (paysages alpins, vignobles, architecture et gastronomie locale) et immatériel (fêtes traditionnelles, folklore et coutumes locales) valaisan.

Le PALP, des lieux emblématiques



Evénements 2021



Bis



Caves ouvertes



Combe d'Enfer



Spaziergäng



Balloon Silent Disco



Carnötzet



Exposition « Bruson dessins son rêve »



Bal Masqué



Salons flottants



Schlösser



Exposition Beauty & Room



Jardin Secret



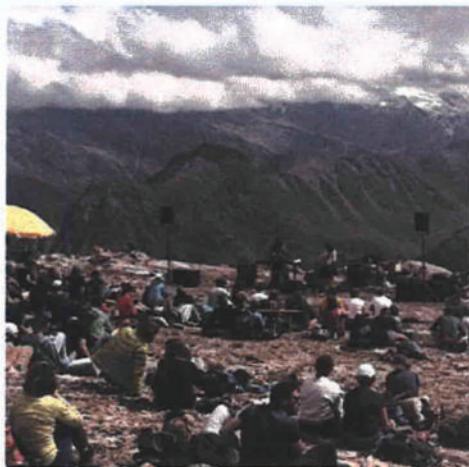
Rocklette



Electroclette



Brunch sur télésiège



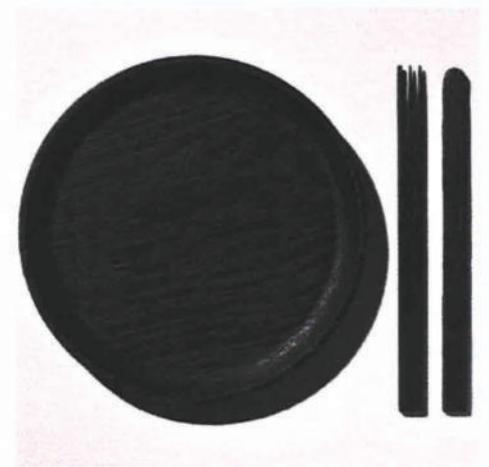
Mountain Session



Gorgeous

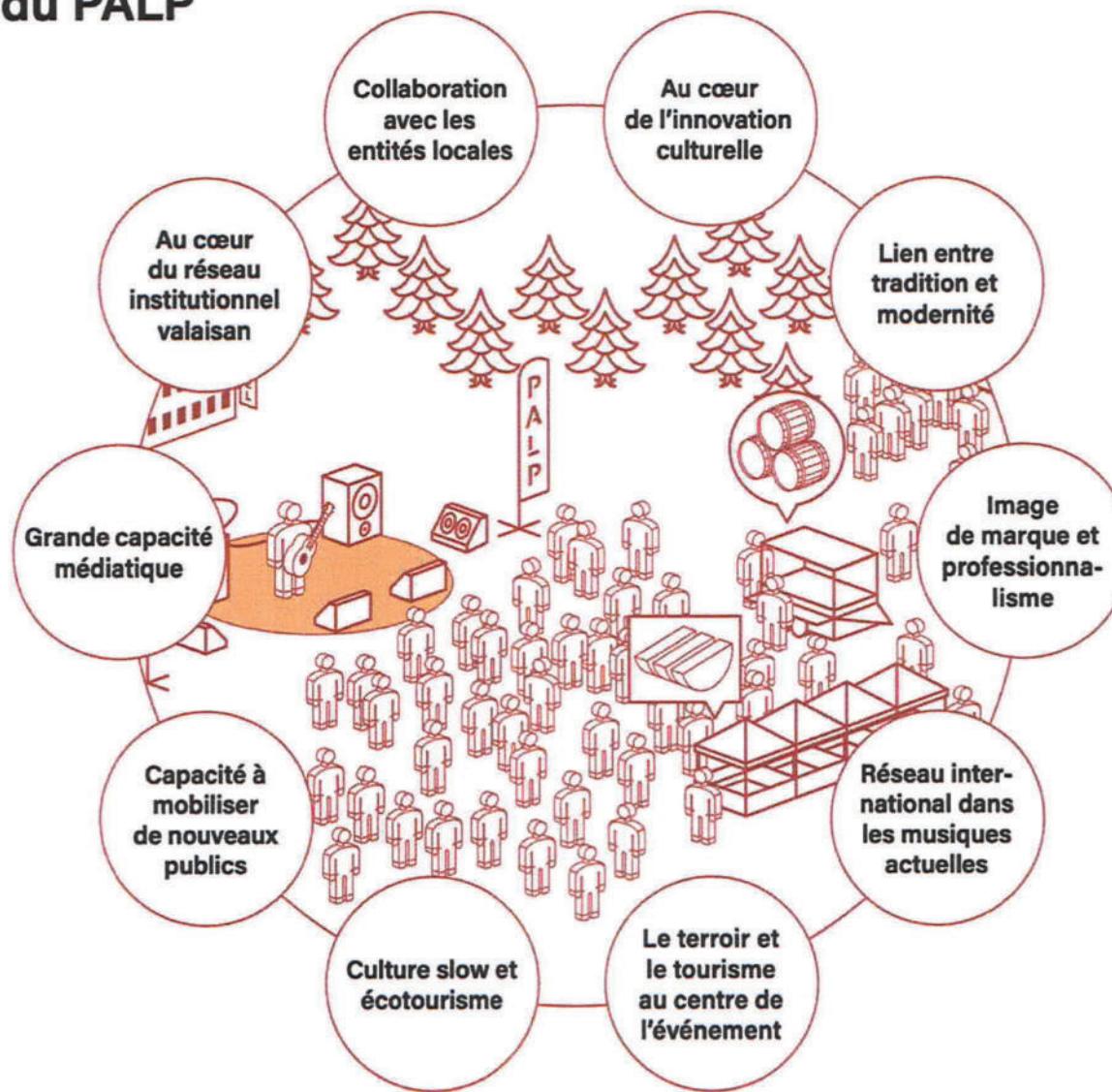


Saint-Cep



Créations inédites et carte blanche

Les atouts du PALP



Retombées médiatiques (élection)

LE TEMPS

RUBRIQUES - EN CONTINU BLOCS VIDÉOS MULTIMÉDIA - EPAPER/PDF

VALAIS ABOUNNÉ

Le Palp, sur nos monts et sur mesure

Le coronavirus a signé l'annulation de nombreux rendez-vous de l'été. Pas le festival valaisan, qui a pu jouer sur sa taille humaine et sa versatilité pour préparer une nouvelle programmation, toujours aussi riche et insolite, étalée cette année de juin à novembre



La Rocklette, ou des concerts de rock qui déménagent sur les hauteurs du Val de Bagnes. — © Cyril Perregaux



Le Nouvelliste

PREMIUM

VALAIS SUISSE SPORTS ÉCONOMIE MONDE SORTIR LIFESTYLE DOSSIERS

PREMIUM



27.05.2020, 18:15

Lecture: 4 min

Coronavirus: en l'absence de deuxième vague, un deuxième souffle pour la culture

PREMIUM



Le Palp Festival pourra refaire vivre sa Rocklette, dans une version moins peuplée que son édition record de 2019 certes, mais le rock reprendra ses droits cet été dans le val de Bagnes.

PAR JEAN-FRANÇOIS ALBELDA

Reagir à cet article

DÉCONFINEMENT Les annonces faites ce mercredi par le Conseil fédéral, l'autorisation des regroupements spontanés jusqu'à 30 personnes et surtout la limite fixée à 300 personnes pour les événements, ont été globalement bien accueillies par les milieux culturels valaisans. Même si des incertitudes demeurent.

Presse écrite

26.05.20 Le Nouvelliste (La Une)
20.07.20 Le Temps (La Une)
23.07.20 Le Courrier (La Une)
25.07.20 Bilan

Emission télévisée

27.07.20 Canal 9
24.09.20 RTS, Puce à l'Oreille
09.20 Canal 180, TV portugaise

Radio

26.04.20 RTS - Altitudes
19.06.20 RTS - Des plans sur la planète
23.06.20 RTS - 12h30
13.08.20 RTS - Drôle d'été
21.08.20 RTS - Vertigo
07.09.20 Radio Chablais - 7h30

I think following this year's experience it's a festival that's going to gain a bit of notoriety across Europe now. The number of people in the industry who have seen the photos, and said 'where was that you were playing, I'd love to play there, the setting was so beautiful.'

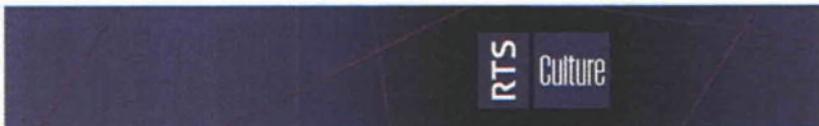
Ben Ward, Orange Gobelin Spectator Life Magazine - Septembre 2020

Avec une programmation artistique pointue aux quatre coins, parfois improbables, du Valais [...] Rien n'est trop fou ni irréalisable pour la petite équipe du PALP festival.

La Liberté - juillet 2020

La manifestation interdisciplinaire estival, dynamise le terroir valaisan et s'imposant comme acteur culturel incontournable dans la région.

Go Out ! Magazine - Septembre 2020



ACCUEIL INFO RTSCULTURE CINÉMA MUSIQUES SPECTACLES LIVRES ARTS

Musiques Modifié le 4 juin 2020 à 13:58



Le Palp Festival animera l'été valaisan avec une programmation repensée



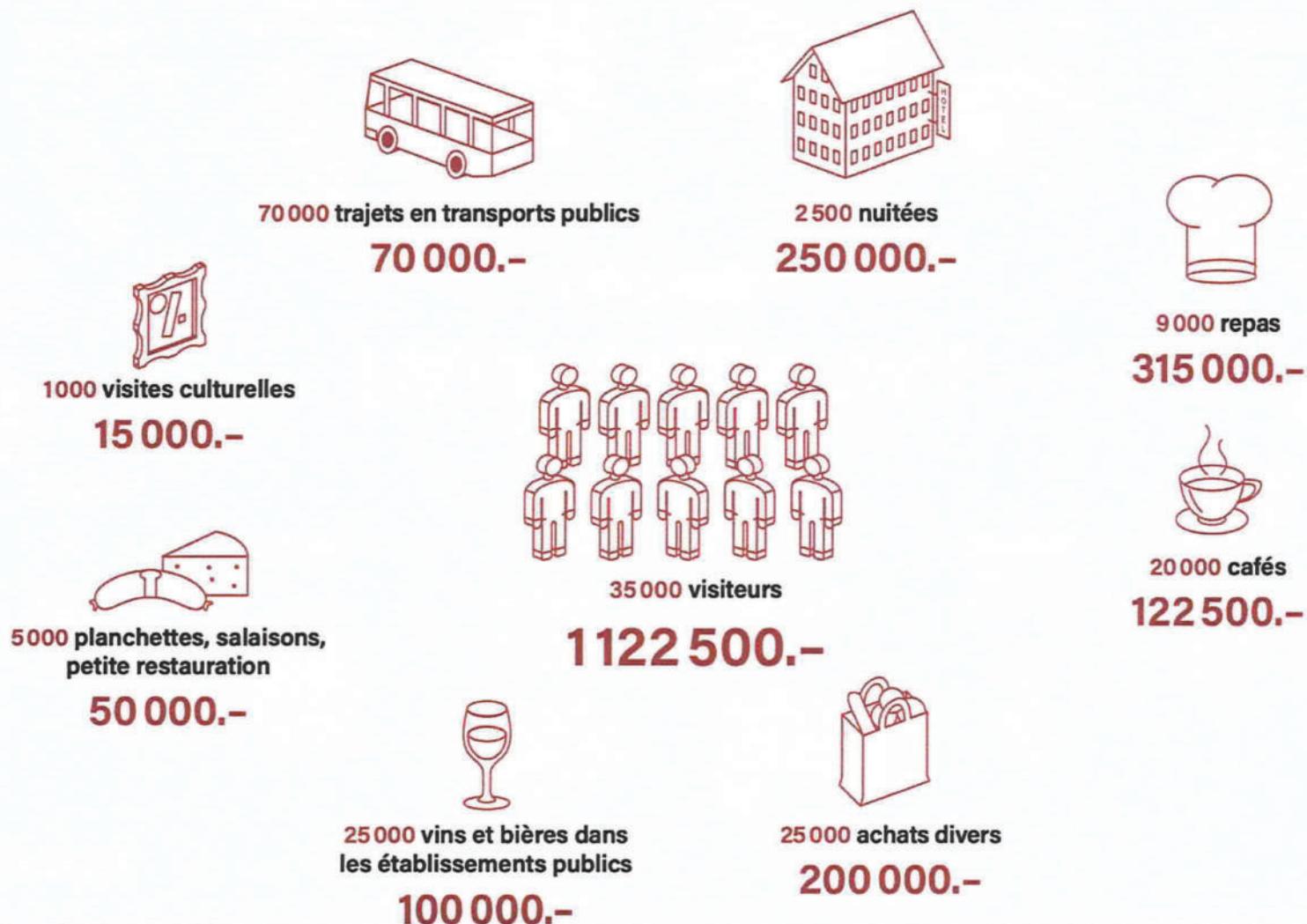
Le groupe suisse The Young Gods en concert au barrage de Mauvoisin dans le Val de Bagnes dans le cadre du Palp Festival, le 15 août 2019. [Jean-Christophe Bott - KEYSTONE]

En Valais, le Palp Festival a décidé de maintenir sa 10e édition avec une programmation repensée en raison de la pandémie de coronavirus. Il a dévoilé jeudi une partie des artistes et événements qui rythmeront un été privilégiant la proximité et le terroir.

Malgré toutes les difficultés, les doutes et les inconnues liés de près ou de loin à une période pour le moins anxiogène, le Palp Festival s'est très vite résolu à aller de l'avant, coûte que coûte, ont indiqué jeudi les organisateurs dans un communiqué.

Apport du public dans l'économie locale

Objectif 2021

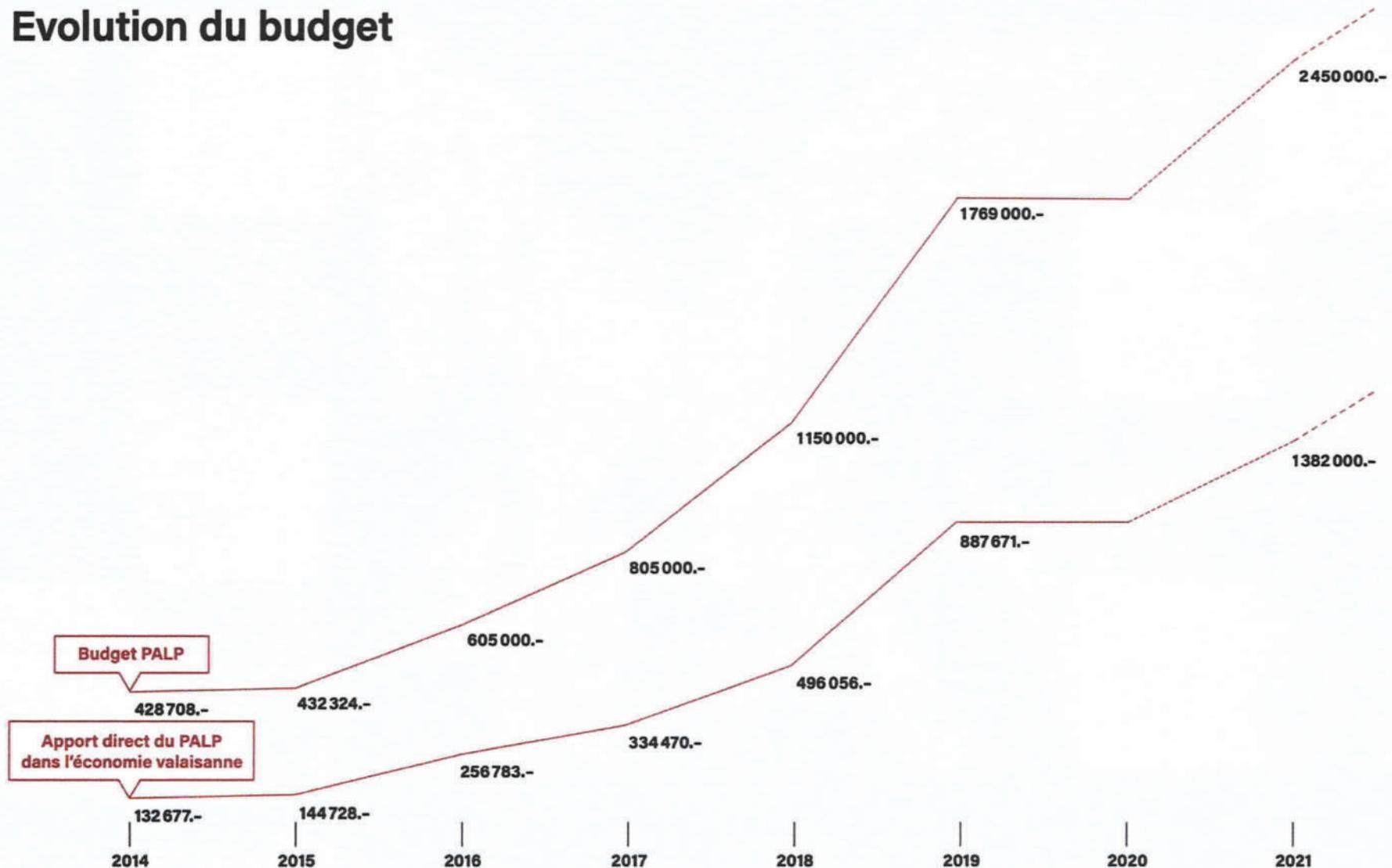


Apport du PALP dans l'économie locale

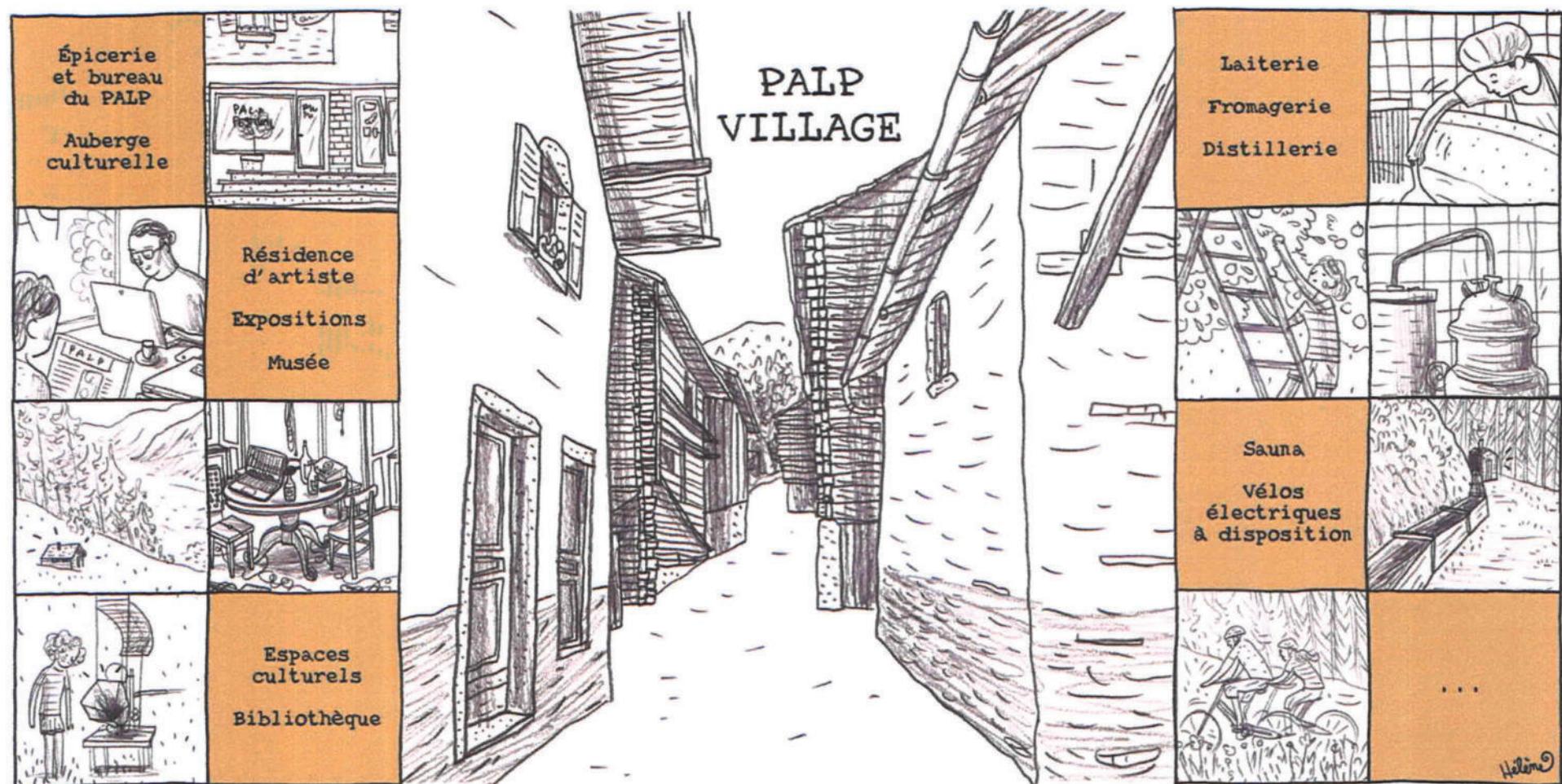
Objectif 2021



Evolution du budget



PALP Village



Le Village en bref



Développer un centre d'innovation,
un laboratoire de culture et de tourisme
en région de montagne

Le PALP met sur pied à Bruson un laboratoire de culture et de tourisme, un pôle de recherche et de création, en lien étroit avec le développement d'une culture et d'une économie locale et participative dans un village de montagne. L'objectif est d'impliquer artistes, chercheurs en sciences humaines, concepteurs, artisans, paysans, villageois, commerçants, défenseurs du patrimoine et acteurs de la région dans le développement d'un centre culturel, économique et touristique précurseur en la matière.

Les projets du Village



Une exposition



Des résidences



Une épicerie



Un centre de recherche



Un centre de rencontre et d'implication citoyenne



Du terroir, de l'artisanat et de l'innovation



Des créations artistiques

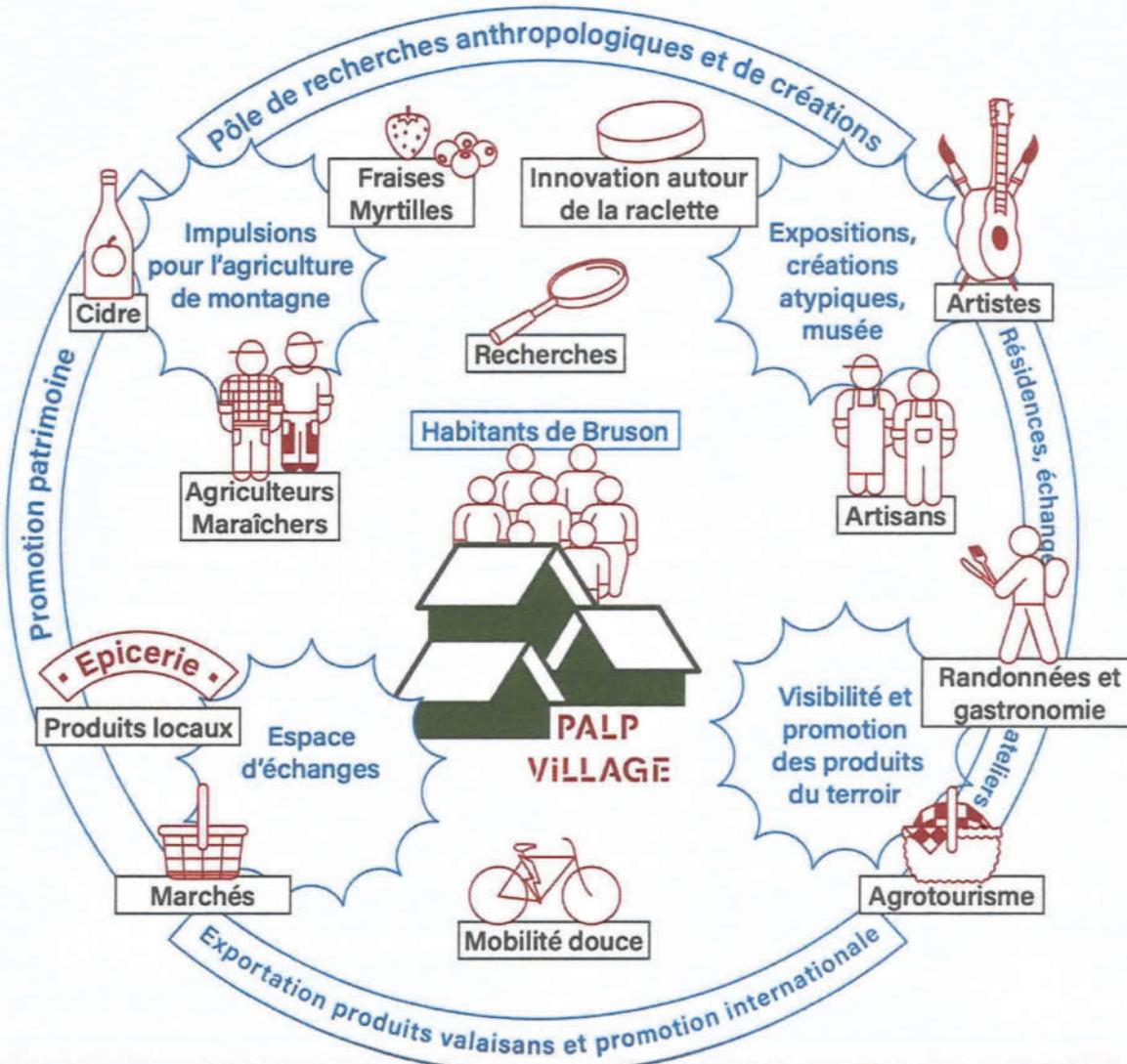


Des projets participatifs



Des ateliers de médiation

Synergie



Perspectives et exemples de projets



2020

Développer le centre de recherche et de créations
Stimuler les occasions d'échanges et de discussions entre habitants et acteurs culturels par le biais de l'exposition, d'ateliers et de séjours en résidence d'artistes
Proposer une offre culturelle inédite

Exemples de projets
→ Exposition sonore
→ Ateliers de médiation et visites guidées
→ Projet participatif: Bruson dessine son rêve (1/2)
→ Création inédite: Bis
→ Création inédite: Petit Resto Culturel
→ Résidences d'artistes suisses et de chercheurs

2021

Développement de projets participatifs de grande envergure
Implantation du laboratoire de recherche et de créations (résidences, ateliers, projets culturels participatifs)
Lancer des impulsions créatives participatives
Associer des projets artistiques au sein d'événements immersifs
Approfondir des réalités contemporaines
Renouveler l'image alpine

Exemples de projets
→ Exposition illustrée
→ Ateliers de médiation et visites guidées
→ Projet participatif: Bruson dessine son rêve (2/3)
→ Projet participatif: Les secrets
→ Créations inédites: Salons flottants et Gorgeous
→ Projet participatif: Jukebox
→ Création participative: PALP Sauna
→ Création participative: Bibliothèque participative
→ Résidences d'artistes suisses et internationaux et de chercheurs
→ Recherches scientifiques



2022

Favoriser des créations et des ateliers de médiation basés sur des savoirs partagés et sur le développement d'une identité culturelle
Proposer une offre culturelle douce et innovante
Offrir des résidences au potentiel réflexif et créatif inhérent à la culture d'un village alpin
Permettre des discussions et des réflexions sur le potentiel de développement des communes de montagne par le biais de l'offre culturelle

Exemples de projets
→ Exposition et créations participatives autour de la machinerie
→ Création inédite: mise sur pied d'un Musée, pensé sous une forme nouvelle avec une centre de recherche et de créations (1/2)
→ Création: réalisation du projet Bruson dessine son rêve (3/3)
→ Conception d'un lieu de recherche autour du patrimoine
→ Lancement de recherche AGORA

dès 2023

2/2

Devenir un pôle créatif et participatif modèle en Valais
Être un lieu de rencontres et de partage des savoirs qui innove et réfléchit sur l'avenir des régions de montagne
Avoir une résonnance nationale sur la manière d'appréhender et de faire vivre culturellement, économiquement et touristiquement les zones rurales
Favoriser et stimuler en permanence une créativité
Être un lieu emblématique pour la recherche

Exemples de projets
→ Ouverture d'un Musée 2.0 (2/2)
→ Cycle de conférences
→ Création participative

Développement du PALP Village en 7 axes

1 → Exposition

Chaque année, une exposition estivale autour d'une thématique spécifique se déploie dans le village de Bruson. L'exposition entend mettre en valeur le village tout en explorant de manière innovante des thèmes propres à la région. Elle a également pour objectif d'impliquer les habitants aussi bien par le biais de créations participatives que par le prêt d'espaces d'exposition ou d'objets. Elle permet l'échange direct entre artistes et habitants.



2 → Résidences

Le PALP Village met à disposition d'artistes et de chercheurs des résidences, à la fois lieux de vie et espaces ouverts à la rencontre, pour penser et réaliser des œuvres participatives, analyser et récolter des données sur le village, offrir des pistes de recherche autour du patrimoine alpin. Le temps long de la résidence permet aux invités de se plonger dans le territoire et les pratiques.



3 → Projets culturels participatifs et ateliers de médiation

Artisans, designers, chercheurs, artistes et organisations culturelles d'amateurs œuvrent ensemble pour réaliser des projets culturels innovants. Le savoir-faire, la sensibilisation à la culture de manière large et le développement de co-créations sont possibles par le biais d'ateliers ponctuels. La création de l'épicerie participative - centre d'implication citoyenne - permettra de faire le lien avec les habitants, partenaires artistiques-clés, et leurs envies.

4 → Créations artistiques inédites

A l'intersection des traditions alpines, des arts et de la science, les acteurs de ces différents champs disciplinaires réalisent ensemble de nouvelles créations artistiques exclusives en collaboration avec les acteurs-clés de la région.

5 → Une épicerie/Espace de rencontre et d'implication citoyenne

L'ouverture de l'épicerie « La Brusonette » en mai 2020 allie espace de vente (produits frais et du terroir) et un espace d'implication citoyenne pour nourrir les projets culturels participatifs à venir. Bien plus qu'un simple magasin, l'épicerie devient un lieu de vie et d'échanges, un point de rencontres entre habitants, visiteurs, artistes et équipe du PALP, permettant de développer des liens privilégiés avec les Brusonins et d'impulser des collaborations avec eux sur la base de leurs souhaits et idées.



Développement du PALP Village en 7 axes

3/3



6 → Un centre de recherche

Le PALP Village propose différentes mesures visant à développer un espace de réflexion et de recherche sur le potentiel de développement des communes de montagne par le biais de l'offre culturelle, notamment en invitant des chercheurs en résidence, en organisant des tables rondes, en publiant des articles en lien avec les rencontres et les recherches, et en créant des synergies étroites avec d'autres institutions, comme le CREPA et le Musée de Bagnes.

7 → Du terroir, de l'artisanat et de l'innovation

Développer les traditions et les savoir-faire bagnards, proposer de nouveaux produits touristiques en collaborant avec les entreprises de la région, mettre en valeur le terroir en collaborant avec le PDR Grand Entremont: raclette, vergers, agenda des fêtes populaires et traditionnelles sont réinscrits dans le présent.

Collaborations du PALP Village

Musée de Bagnes

recherche, publications, patrimoine alpin et régional

CREPA

recherche, traditions culinaires, traditions vivantes, vie des communautés de montagne

Etat du Valais - Culture

projet pilote « PALP Village »

Archives cantonales

recherche archivistique et revalorisation du patrimoine

Le Temps

création d'un colloque sur le potentiel culturel pour les communes de montagnes

Présence Suisse

réflexion sur l'impact des réalisations du village au niveau international et pour l'image de la Suisse

RTS, Couleur 3

co-création et partenaire du festival

EDHEA

résidences d'artistes

Association des mamans de Bruson
collaboration pour des créations participatives

La Médiathèque Valais-Martigny
collaboration et nouvelles réalisations, conservation des archives audiovisuelles du village

La Bibliothèque de Bagnes
création d'un espace « design » de bibliothèque participative

Organisations d'acteurs culturels
Créations participatives avec patoisants, chorales, fanfares des villages, etc.

Association du patrimoine de Bruson
mise en valeur du patrimoine

Interprofession paysanne & viticole
(AOP Raclette, IVV) élaboration de projets pilotes

Communauté de paysans de montagne
lien entre les métiers de la montagne et de la culture

PDR Grand Entremont

recherche et promotion du terroir et du patrimoine culinaire

Alpfoodway

mise en lien de chercheurs alpins en vue de la création d'un centre de recherche

Slowfood

mise en réseau dans le développement d'un projet international de redynamisation des traditions culinaires/agriculture autochtone

Epicerie La Brusonette

espace d'échanges et de discussions, vente et mise en valeur de produits du terroir

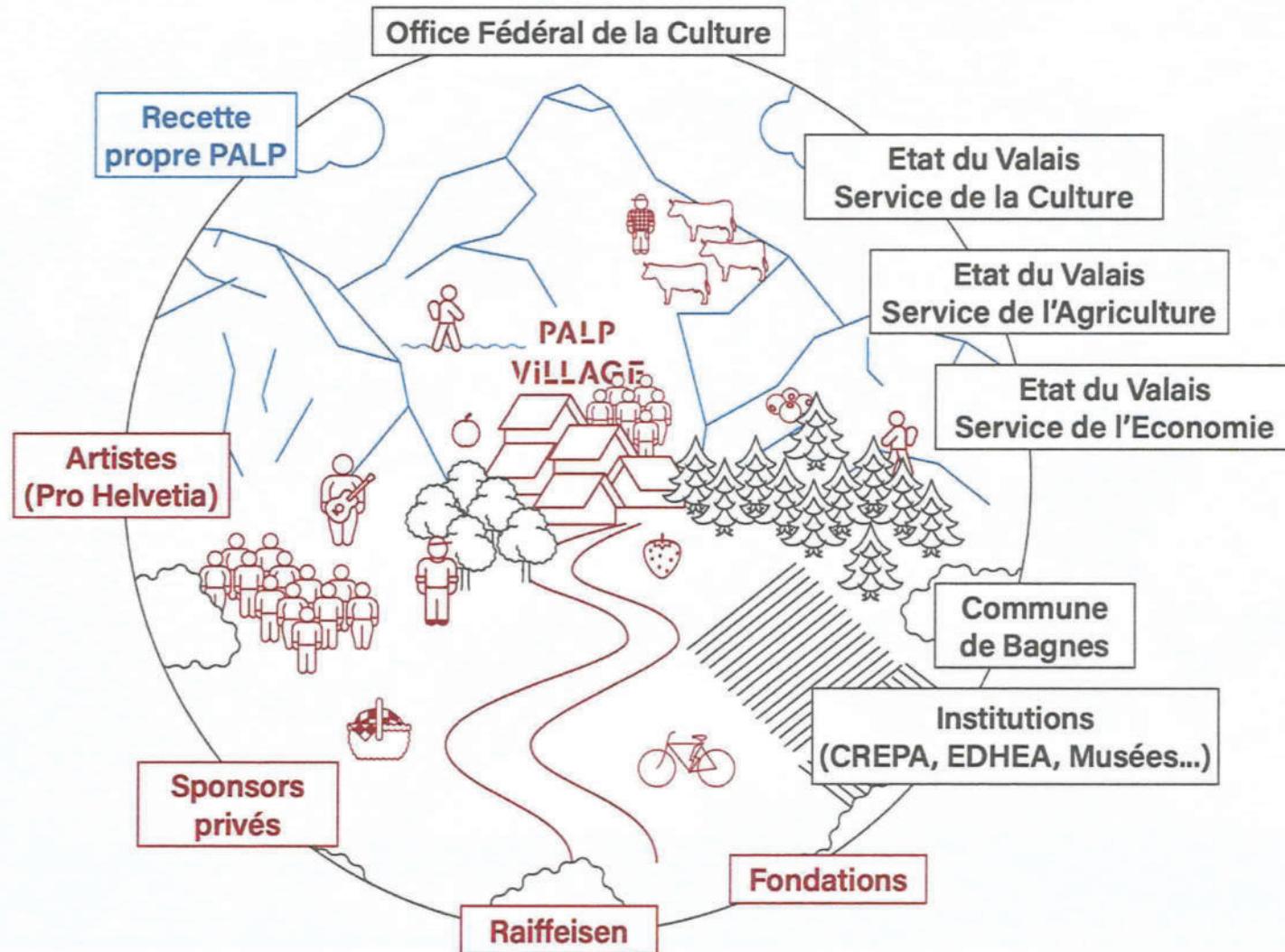
Agroscope

valorisation du patrimoine rural et recherche



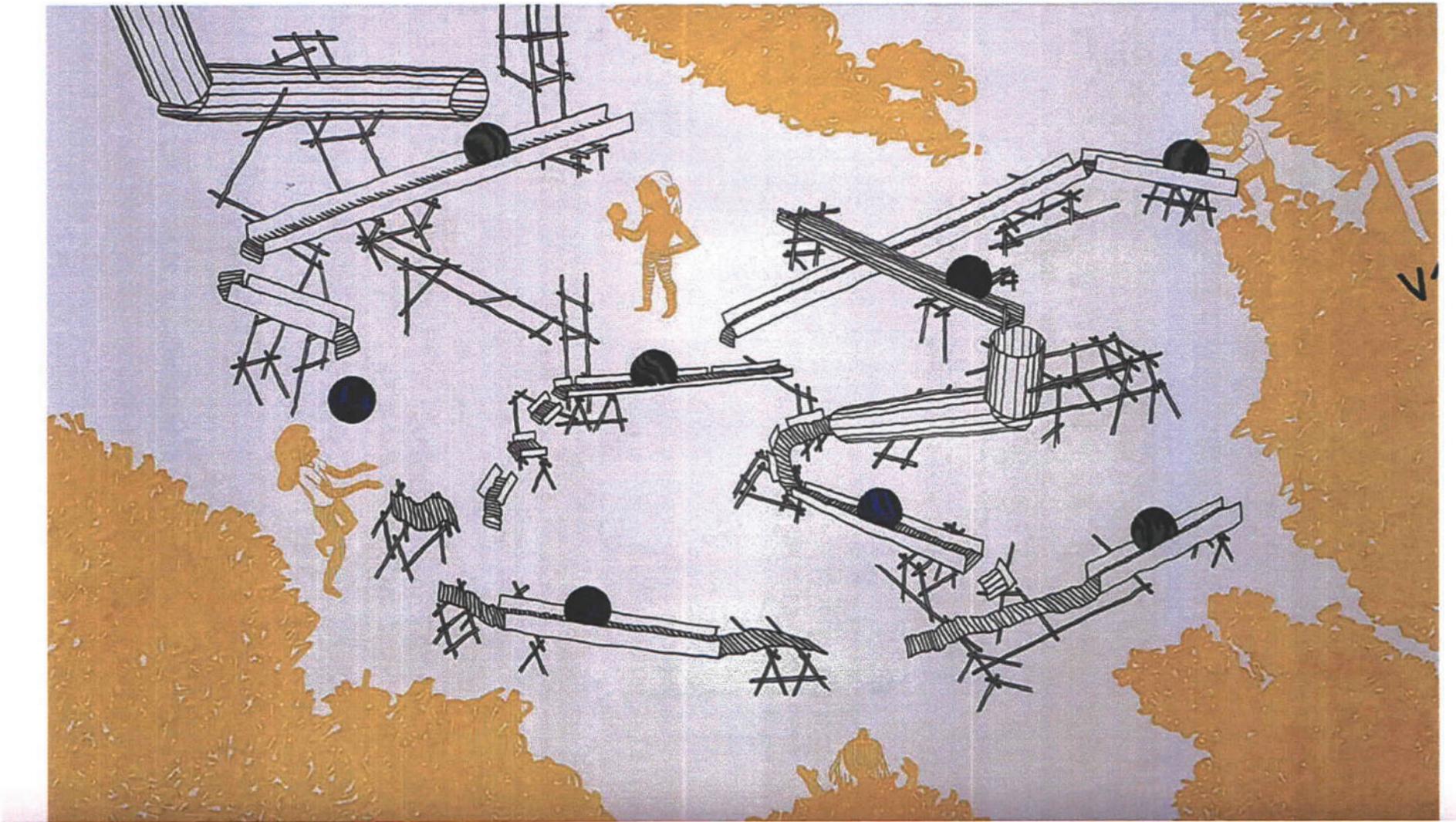


Soutiens du PALP Village



PALP VILLAGE

Parcours de balles



Avantages pour le Val de Bagnes



Offre touristique attractive et outil de promotion

Créer un impact médiatique et populaire autour du parcours de balles, favorisant la promotion d'une image touristique de marque et novatrice du Val de Bagnes. Disposer d'un nouvel outil marketing.

Développement d'un projet exclusif dans un écrin de nature

Créer un concept touristique et culturel novateur, unique à la commune du Val de Bagnes et promouvoir sa richesse patrimoniale pour toucher un public intergénérationnel amateur de nature, d'authenticité et à la recherche d'expériences uniques.

Promotion de la mobilité douce

Proposer une offre globale pour une expérience immersive dans le Val de Bagnes accessible en transports publics.

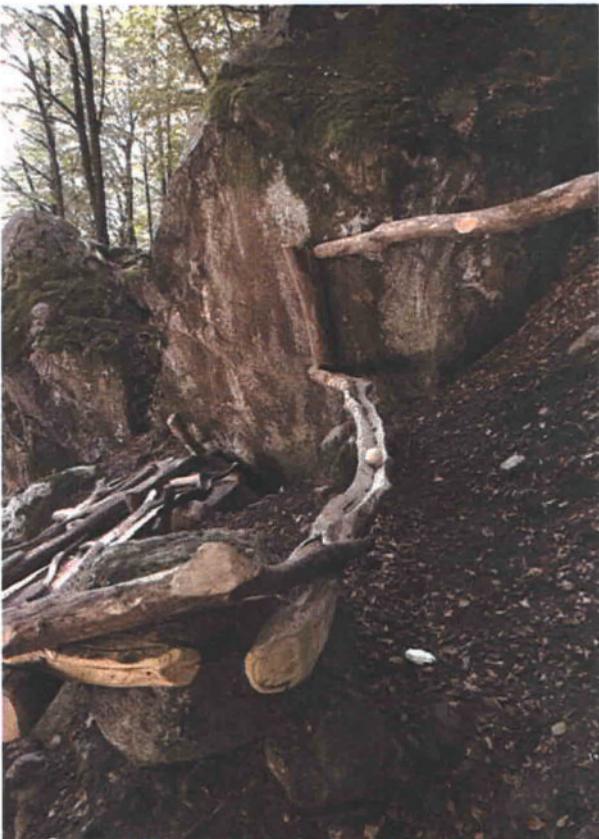
Interaction entre art, environnement et entreprises locales

Inviter les artisans, artistes et forestiers à prendre une place centrale dans le projet pour fusionner créations artistiques et techniques. Faire intervenir et participer les structures locales tout au long du processus.

Durabilité

Développer un parcours pédestre ludique et durable pour la Commune du Val de Bagnes.

Calendrier (étapes-clés)



Mars – Mai 2021

1^{er} rencontres et discussions avec le service forestier et la SD de Bagneres. Discussion SD et Commune du Val de Bagneres et confirmation d'intérêt et de soutien.

Juin 2021 – Mai 2022

Lancement du projet, rencontres avec acteurs-clés, conceptualisation et réalisation

Juin 2022

Vernissage du parcours de balles à l'occasion de l'exposition estivale du PALP Village autour de la thématique de la machinerie.









PALP FESTIVAL
2019
CYRIL PERREGAUX





05. Décisions

01. Règlement-Directive :

01 Règlement des structures d'accueil Val de Bagnes

Par Mme Anne-Michèle Lack

Table des matières



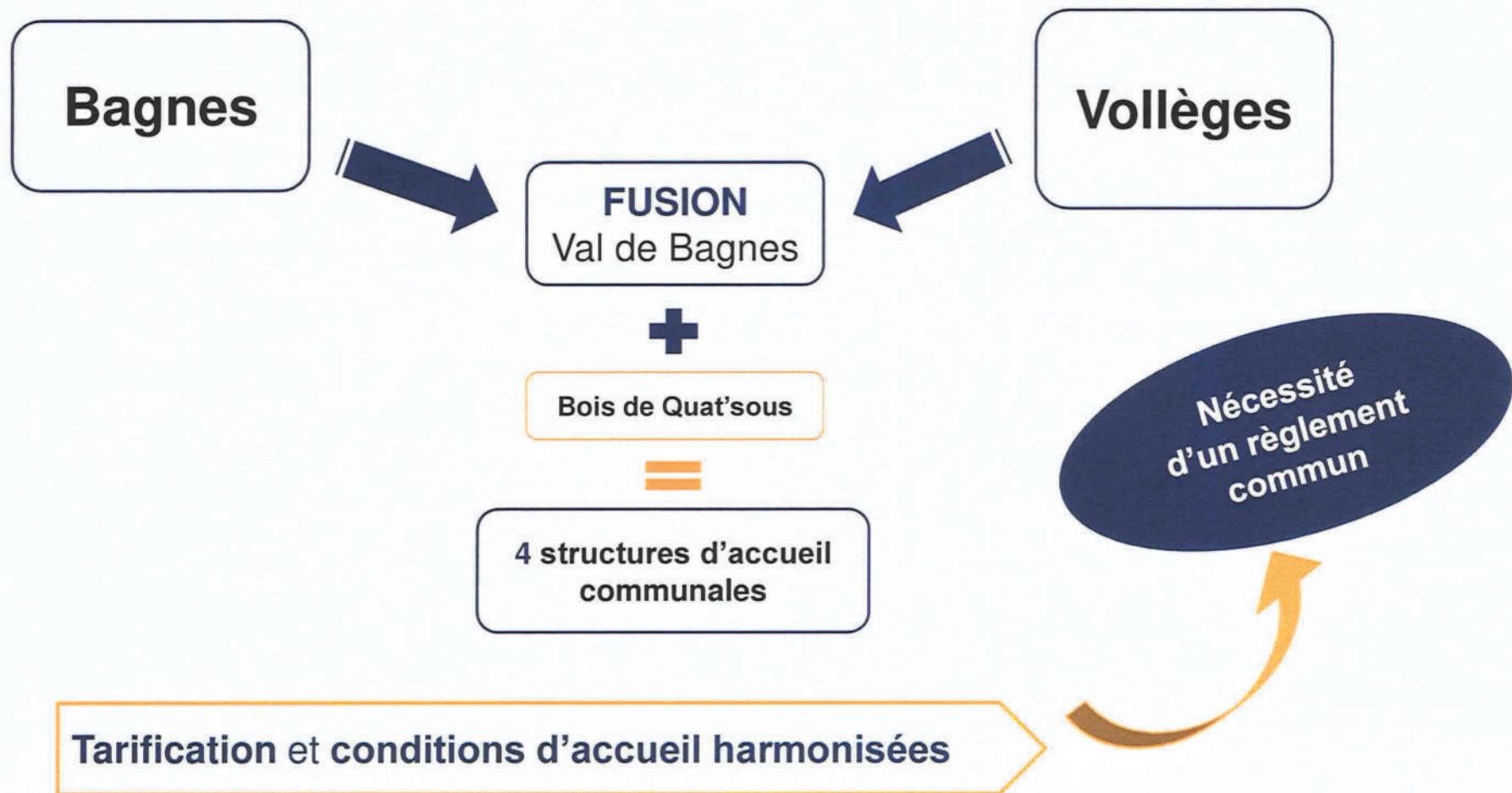
COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

- Préambule : situation des structures d'accueil communales
- Buts du nouveau règlement
- Principaux changements
- Bénéfices
- Questions

Préambule : situation des structures d'accueil communales



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES



Buts du nouveau règlement



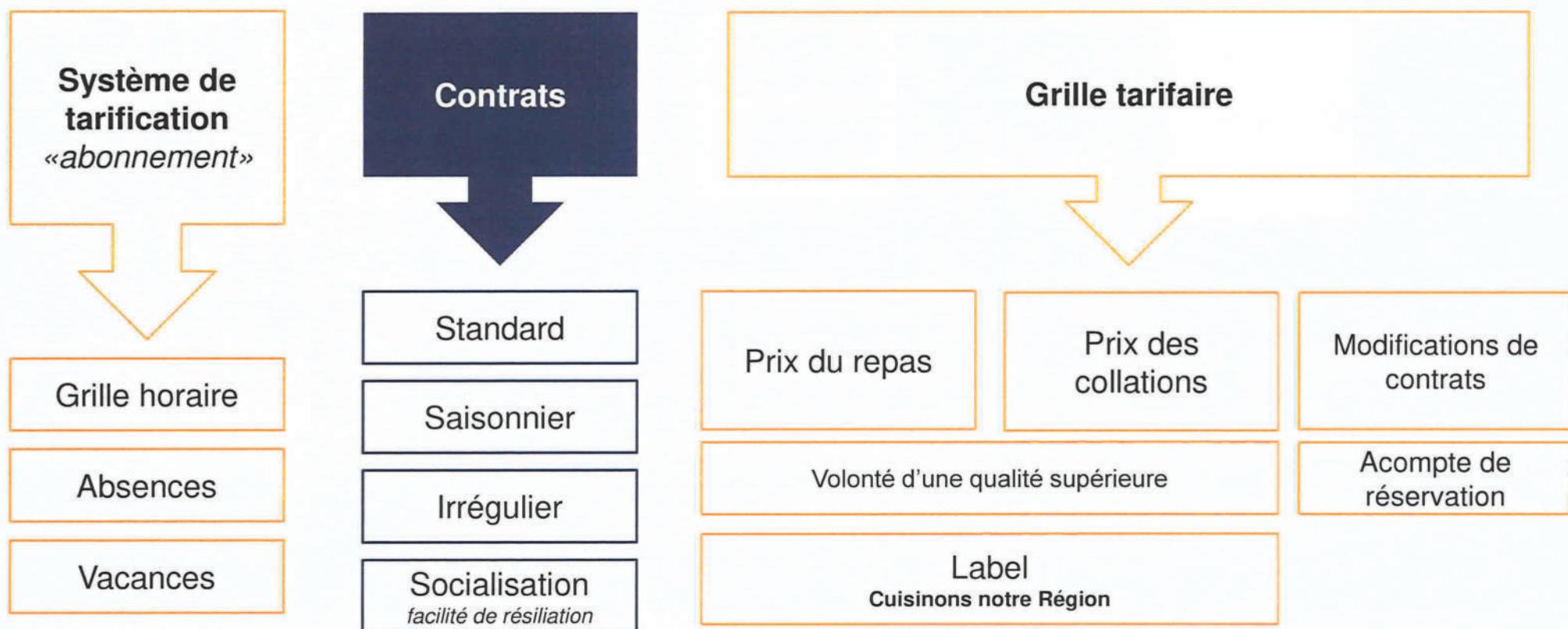
COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

- Rendre l'accès en structure d'accueil équitable
- Optimiser les places d'accueil
 - Différents contrats
 - Abonnement → «Je paie pour ce que je réserve»
- Offrir une qualité d'accueil optimale
 - Horaires
 - Maximisation de la stabilité des groupes d'enfants
- Garantir les aspects de sécurité (règles inhérentes aux structures d'accueil)
- Harmoniser les pratiques : mêmes documents, mêmes taux d'encadrement
- Etendre les possibilités de prise en charge sur toute l'année pour la crèche et l'UAPE selon le besoin des parents

POLITIQUE FAMILIALE

Avantageuse pour les
enfants et pour les parents !

Principaux changements





SIMULATION

Situation familiale :

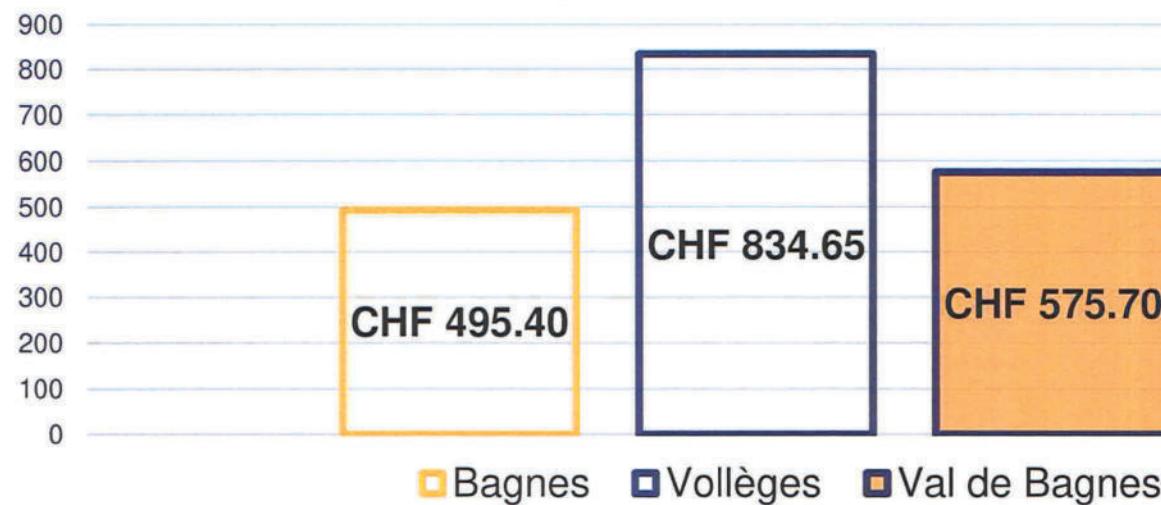
- Couple marié
- Fréquentation (2 enfants) :
 - UAPE : lundi, mardi (midi) et jeudi et vendredi (midi + soir)
 - Crèche : lundi, mardi (7h-13h) et vendredi en journée
- Absence (maladie) : 1 semaine
- Réduction fratrie

Bagnes : Tarif 3

Vollèges : Tarif 7

Val de Bagnes : Tarif 3

Facturation fréquentation en structure d'accueil



Plénum du Conseil général

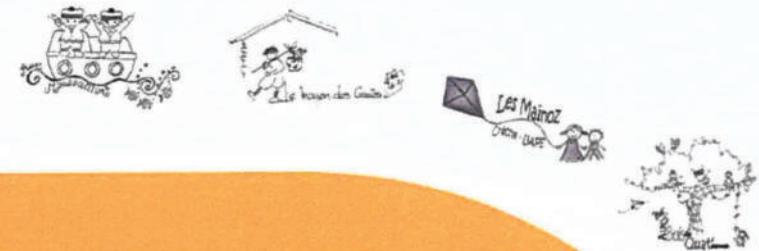


COMMUNE DE
VAL DE BAGNES



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

**ACCEPTEZ-VOUS LE NOUVEAU
REGLEMENT DES STRUCTURES
D'ACCUEIL COMMUNALES POUR UNE
ENTREE EN VIGUEUR AU 1^{ER} AOÛT
2021 ?**



REGLEMENT STRUCTURES D'ACCUEIL COMMUNALES

Du : 01.03.2021
Entrée en vigueur : 01.08.2021

06.02 FONDS DE SOUTIEN COVID-19



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Situation au 5.5.2021

	Montant engagé CHF	Montant payé/à payer CHF
Centre de test COVID, Covid-Angels, soutien à la police, circulation, déplacement Ecole de ski...	864'000.00	665'956.54
Palp Festival : soutien à la transformation en accord avec volonté cantonale (soutien COVID pour sociétés culturelles/événementielles)	37'000.00	-
Soutien à fonds perdu pour restaurateurs/hôteliers avec ou espace public, kiosque, établissement à l'emporter	1'200'000.00	1'017'300.00
Soutien aux cas de rigueur (au cas par cas)	1'000'000.00	100'000.00
<i>Sous-total</i>	<u>3'101'000.00</u>	<u>1'783'256.54</u>
Montant résiduel	1'899'000.00	3'216'743.46
Total	<u>5'000'000.00</u>	<u>5'000'000.00</u>

06.02 FONDS DE SOUTIEN COVID-19



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Situation au 5.5.2021

	Montant engagé CHF	Montant payé/à payer CHF
Bons de soutien à l'économie	1'000'000.00	-
<i>Sous-total</i>	<i>1'000'000.00</i>	<i>-</i>
Montant résiduel	1'000'000.00	2'000'000.00
Total	<u>2'000'000.00</u>	<u>2'000'000.00</u>

Plénum du Conseil général



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

06. Information – présentation :

Par M. Christophe Maret

03 Présentation de l'Etat-major



Pierre-Martin Moulin
Secrétaire général



Antoine Schaller
Secrétaire général adjoint



Sylvie Bétrix
Assistante de direction

Plénum du Conseil général



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

06. Information – présentation :

Par M. Christophe Maret

04 Centre sportif

06.4 Centre sportif



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Bâtiment OM

- Livré en décembre 2017
- Tennis, squash, escalade, multisport

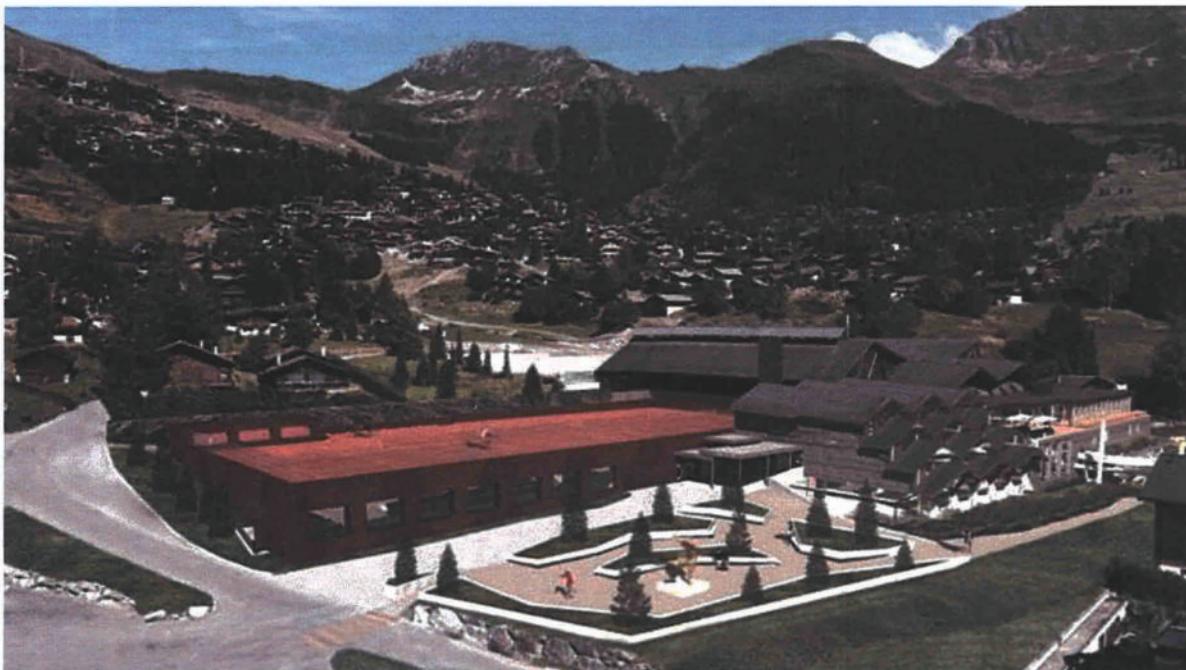
Bâtiment DE

- Permis de construire en oct. 2019, mais recours
- Accueil, piscine, wellness, fitness, restaurant

3ème Partie

- Etude de faisabilité en 2020
- Programme / budget à consolider en 2021

06.4 Centre sportif



Projet avant incendie de 2017 :

Budget initial accordé par le CG
-> chf 44.8 mios

Décompte du bâtiment OM :
-> Chf 17 mios

06.4 Centre sportif



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES



Projet révisé du bâtiment DE :

Budget complémentaire accordé par le CG
-> chf 13.5 mios

Budget de reconstruction DE :
-> chf 41.3 mios

Indemnités d'assurance :
-> chf 23 mios (dont DE + Patinoire)

OBJECTIF : Levée du recours

06.4 Centre sportif



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES



Prochaines étapes (3^{ème} partie) :

Septembre 2021
-> Validation du programme

Décembre 2021 :
-> Lancement du concours
d'architecture

Plénum du 05.05.2021

Titre	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent		Titre	Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
Monsieur	Alter	Armand	X				Madame	Heinis	Olivia	X		
Monsieur	Alter	François	X				Madame	Löf	Tora	X		
Monsieur	Amos	Guillaume	X				Madame	Lovey	Véronique	X		
Monsieur	Amos	Samuel	X				Madame	Luisier	Marie-Gabrielle	X		
Monsieur	Baillifard	Raphaël	X				Monsieur	Maret	Gérald	X		
Monsieur	Berset	Laurent	X				Monsieur	Martin	Sacha	X		
Monsieur	Besse	Cédric	X				Madame	Mento	Mélanie	X		
Monsieur	Besson	Félix	X				Monsieur	Michelod	Patrick	X		
Monsieur	Bircher	Félicien	X				Monsieur	Morand	Sylvain	X		
Madame	Bourgeois	Laurence	X				Monsieur	Moulin	Bastian	X		
Monsieur	Bratter	Marcus	X				Monsieur	Moulin	Matthieu	X		
Madame	Chevrier	Célia	X				Monsieur	Moulin	Robin	X		
Madame	Corthay-Coulet	Alexandra		X			Madame	Oakman-Rossier	Christine	X		
Monsieur	Darbeylay	Baptiste	X				Madame	Oreiller	Aimée	X		
Monsieur	Darbeylay	Jérôme	X				Madame	Pembe Tornay	Colette	X		
Monsieur	Délytroz	Gabriel	X				Madame	Pralong	Sabrina	X		
Madame	Del Sordo	Céline	X				Madame	Rausis Mesot	Marina	X		
Monsieur	Deslarzes	Frédéric	X				Monsieur	Roserens	Stéphane	X		
Madame	Deslarzes	Sophie	X				Monsieur	Rossier	Sven	X		
Monsieur	Egger	Nicolas	X				Monsieur	Rosoz	Sébastien		X	
Monsieur	Farquet	Claude	X				Monsieur	Roux	François	X		
Madame	Farquet	Sarah	X				Monsieur	Saillen	Lionel	X		
Monsieur	Fellay	Guillaume	X				Monsieur	Tellen	Dominique		X	
Monsieur	Fellay	Léonard		X			Monsieur	Terrettaz	Cédric	X		
Monsieur	Fellay	Sébastien	X				Madame	Tristan	Martine		X	
Monsieur	Fellay	Simon		X			Madame	Vaudan	Emily	X		
Monsieur	Fournier	Romain	X				Madame	Vaudan	Fanny	X		
Monsieur	Frossard	Alain	X				Monsieur	Vaudan	Julien	X		
Madame	Gailloud	Martine	X				Monsieur	Veuthey	François	X		
Monsieur	Gay	Pierre-Yves	X				Monsieur	Wasserfallen	Antoine	X		